

La Régionale ferme le Mont-Immaculée et réduit à Jésus-Marie malgré les parents

(Jean-Guy Pelletier)

Une centaine de parents dont les enfants fréquentent présentement l'école Mont Immaculée à St-Anicet assistaient lundi soir à l'assemblée du conseil scolaire de la Commission Scolaire Régionale Salaberry. Il est à noter que c'est lundi soir que les commissaires avaient à se prononcer sur l'organisation scolaire 1977-78 et qu'on savait dé-

jà que pour des raisons d'économie on songeait à fermer le Mont-Immaculée et aussi à diminuer la clientèle à l'école Jésus-Marie (le sec. II ira à Edgar Hébert) à Valleyfield. On se souviendra des protestations des parents l'an dernier qui avaient fait échouer l'un et l'autre projet.

LES ENSEIGNANTS

M. Jacques Turcotte, porte-parole pour les 12 enseignants au Mont-

Immaculée, s'est adressé aux commissaires en leur faisant lecture d'un texte de trois pages préparé par l'ensemble des enseignants. Ce texte représentait en fait un plaidoyer en faveur de la petite école de transition pour éviter que des jeunes de 11 à 13 ans ne se retrouvent trop tôt dans le "monstre" de la polyvalente. Sur le plan pédagogique le document souligne la relation maître-élève très per-

sonnaliste qui existe dans cette école en milieu rural. On parle aussi des stages, visites, sorties, etc. qui peuvent facilement s'organiser pour une petite école, mais deviennent limités dans une polyvalente aux prises avec des horaires moins flexibles. Et en plus de la relation maître-élève on parle également de la relation élève-élève qui serait très humaine et vivante.

La conclusion du texte des enseignants était la suivante:

"Il ne faut pas se laisser, depuis dix ans, tout dans le domaine scolaire est fait pour l'administration. Avec les meilleures intentions disparaîtront les petites écoles humaines et éducatives pour faire place à l'énorme "polyvalente" "déclousoyée", "organisée", "administrative", "selon les normes".

Cette "révolution" ne s'est malheureusement arrêtée qu'au côté matériel et administratif et a oublié le sujet le plus important: l'enfant. Celui-ci n'y trouve pas ce dont il a besoin: bientôt, on encore s'inscrira aux programmes professionnels du secondaire lui permettant de trouver une "job" plus vite après ses études, le système ne s'en trouvera que plus satisfait. Il aura ainsi sa production

nécessaire de travailleurs au rabais et d'ouvriers à la chaîne.

Si c'est cela l'école de demain, nous ne l'acceptons pas.

PROBLEME FINANCIER

Plusieurs parents sont ensuite intervenus eux aussi pour poser un certain nombre de questions aux commissaires. Des arguments déjà évoqués dans le document des enseignants étaient alors appuyés par les parents.

Répondant aux questions des parents sur les coûts du Mont-Immaculée et sur la baisse de clientèle, M. Maurice Marleau, directeur général de la régionale, révélait qu'une baisse de 550 élèves est prévue au niveau secondaire, ce qui a ses conséquences financières sur le budget. Pour résoudre ce problème le directeur général soumettait les hypothèses de travail suivantes: Utilisation de l'école de Ste Barbe (qui était désaffectée depuis quelques années) pour 100 élèves, réduction de Jésus Marie de 670 à 270 élèves, et la clientèle d'Edgar Hébert serait fixée à 720 élèves. Comme conséquences, on parle d'une économie de \$53,380 au Mont-Immaculée et de \$45,123.00 à Jésus Marie alors que des frais de \$9,046.00 seraient encourus pour ou-

vrir une école à Ste Barbe; ce qui représente donc une économie globale de \$89,457. En raison des baisses de clientèle on enregistrerait un manque à gagner de \$24,750 en 76-77 alors qu'on prévoit un manque de \$154,000 en 77-78. Pour réduire ses dépenses, la régionale entend aussi diminuer ses dépenses dans la fourniture et le matériel pour économiser encore \$22,660; mais malgré tout on calcule un manque de \$66,633, en admettant que le budget soit en excédent, ce qui n'est pas encore officiel.

LA POLYVALENTE

M. Marleau a aussi fait remarquer que la polyvalente Arthur Pigeon avec 8.050 élèves est l'une des plus petites polyvalentes au Québec et qu'on ne peut pas la considérer comme un monstre. Il a aussi ajouté qu'un encadrement spécial et le plus humain et approprié possible allait être prévu pour les secondaires I et II qui fréquenteraient 77-78. 113 élèves de secondaire I venant de St-Stanislas, Ste-Agnès, St-Anicet, Ste-Barbe et St-Louis de Gonzague seraient logés à l'école de Ste-Barbe qui possède trois classes et a une possibilité d'accueil de 90 élèves. Pour la différence



Une centaine de parents du Mont-Immaculée se sont réunis très mécontents de la fermeture de cette école qualifiée de "transition" (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

entre 113 et 90, M. Marleau a mentionné que certains devront peut-être aller en récupération alors que d'autres quitteront.

Finalement après une heure et demi de discussions avec les parents les commissaires passaient au vote sur l'organisation scolaire qui fut acceptée à 16 contre 6.

ORGANISATION DES ECOLES

L'organisation des écoles pour 77-78 est présentée comme suit:

a) Qu'une étude soit entreprise par l'école Arthur Pigeon, en collaboration avec les services éducatifs de la Régionale, pour déterminer quel type d'encadrement conviendrait le mieux aux étudiants de secondaires I et II qui fréquentent l'école Arthur Pigeon.

b) Que la Commission Scolaire Régionale Salaberry, après étude avec la Commission Scolaire de Huntingdon, organise

l'école Ste-Barbe pour recevoir une centaine d'étudiants de secondaire I provenant de St-Anicet Ste-Barbe, Ste-Agnès de Dundee, Ste-Stanislas de Kosika et St-Louis de Gonzague;

c) Que la Commission scolaire accepte le plan

d'organisation des écoles qui prévoit la répartition de ses élèves entre les écoles suivantes: Baie St-François, Arthur-Pigeon, Edgar Hébert, Ste-Cécile, Jésus-Marie, Ecole de Metiers, Marie-Joie, Julien, Dorea et Ste-Barbe.



M. Jacques Turcotte, porte-parole des enseignants du Mont-Immaculée.



Le directeur général, M. Maurice Marleau et le commissaire Jacques Leboeur ont tenté d'expliquer aux parents les raisons de la décision de la régionale. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

56

72 pages
16,450 copies
Mercredi le 23 février 1977
22e année No 4
Beauharnois

LE SOLEIL

(The St. Lawrence Sun) DU ST-LAURENT

VALLEYFIELD - BEAUHARNOIS - CHATEAUGUAY - SOULANGES
(Circulation Totale Le Soleil et The St-Lawrence Sun: 29,750 copies)

1,500 personnes à la manifestation d'appui aux travailleurs de Stanchem



C'est une foule évaluée entre 1000 et 1500 personnes qui était dans la rue samedi à Beauharnois pour protester contre la présence de scabs à l'usine

Stanchem et réclamer une loi anti-scabs. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

(Jean-Guy Pelletier)

La manifestation qui avait lieu samedi à Beauharnois par solidarité avec les 92 lock-outés de Stanchem et pour réclamer une loi anti-scabs du gouvernement péquiste fut un succès selon ses organisateurs. On rapportait en effet qu'environ 1,500 travailleurs venant de la région et d'un peu partout au Québec ont participé à l'événement. Parmi les bannières on pouvait voir celles de Trois-Rivières, des grévistes de Uni Royal (en grève depuis plus de deux ans), Mussels (un syndicat F.T.Q. qui conteste les coupures de la commission Pépin), le Centre Éducatif et Culturel, les Camions à Incendie de Pierreville et l'Agence Provinciale (tous aux prises eux aussi avec des scabs), les syndicats du Seven-Up et des Cinémas à Valleyfield. On notait aussi la présence d'environ 150 délégués du conseil fédéral de la C.S.N. qui avaient ajourné leurs délibérations à Montréal pour participer eux-aussi

à la manifestation. Signalons aussi la présence du député du comté de Beauharnois, M. Laurent Lavigne et du député de Ste-Marie, M. Guy Bisailon. Au souper de solidarité qui a suivi la manifestation on remarquait d'autre part la présence de Mgr Robert Lebel et du député de Châteauguay, M. Roland Dussault. Comme prévu les manifestants quittaient le stationnement de l'hôtel de Ville vers deux heures de l'après-midi pour se rendre manifester pacifiquement jusqu'aux barrières de l'usine. On a pu remarquer à cet endroit que la compagnie Stanchem avait fait installer une clôture supplémentaire (500 pieds plus en avant) afin que les manifestants n'approchent pas de trop près des installations. De toute façon les manifestants avaient leur service d'ordre et tout s'est déroulé dans le calme sous l'œil attentif de la Sûreté du Québec qui comptait plusieurs autopatrouilles et un hélicoptère qui survolait constamment la manifestation.

Alors que les manifestants étaient rassemblés devant les barrières de l'usine, le président de la C.S.N., M. Norbert Rodrigue rappelait que la manifestation

avait pour but de dénoncer la présence de "scabs" qui vivent à l'usine et qui "volent les jobs des travailleurs en lock-out". Du même coup le leader syndical profitait de l'occasion pour réclamer la loi anti-scabs en avertissant le gouvernement péquiste qu'il ne doit pas voter n'importe quelle loi anti-scabs. M. Rodrigue a ainsi mis en garde le gouvernement contre les tentatives de permettre aux compagnies d'utiliser son personnel cadre pour poursuivre la production ou encore la possibilité d'interdire aux travailleurs de se trouver un autre emploi pendant une grève ou un lock-out. "Ce n'est pas suffisant d'annoncer des bonnes intentions", ajoutait-il encore en soulignant que les 92 travailleurs de Stanchem se battent depuis trois mois pour des conditions minimales de santé et de sécurité à l'usine.

M. Pierre Dupont, président de la Fédération de la Métallurgie (CSN), a ensuite pris la parole pour dénoncer le tripartisme du Parti Québécois (collaboration entre le patronat, le syndicalisme et le gouvernement) alors que des compagnies comme Stanchem n'ont que le profit en tête et ne

(Suite à la Page A-8)

Le chef Marleau remet sa démission le 28 février

(Yvan Bélanger)

Il semble maintenant évident que le chef de la Sûreté municipale de Valleyfield, M. Paul Marleau remettra sa démission lors de la prochaine assemblée du conseil municipal qui aura lieu, le 28 février. Selon les informations que nous avons pu obtenir, la lettre de démission de M. Marleau sera accompagnée d'un document expliquant les raisons de son geste.

Si tout se déroule comme prévu, le conseil ouvrira le poste lors de cette même assemblée. Il est à noter que M. Marleau pourrait éventuellement continuer d'occuper un

poste au sein de la force constabulaire campivalienne. On parle entre autre d'un poste de consultant auprès du service de protection contre les incendies.

Pour ce qui est du choix du successeur de M. Marleau, plusieurs rumeurs ont circulé récemment à Valleyfield au sujet d'un officier actuellement à l'emploi de la communauté urbaine de Montréal qui répondrait à toutes les exigences. Cependant, il semble qu'aucune personne n'ait encore été approchée officiellement.

Le cas du chef Le maire ne parle pas de démission

(Yvan Bélanger)

Interrogée mardi matin au sujet de la rumeur voulant que le chef de la Sûreté municipale de Valleyfield, M. Paul Marleau, mette sa démission d'ici quelques jours, le maire de la cité, Mme Marcelle Trépanier, a noté qu'il n'était pas question d'une démission puisqu'il demeurera à l'emploi de la cité. Selon cette dernière, ce qui se produit dans le cas du chef Marleau, est

un peu le résultat de la réorganisation du service de police qui s'amorce lentement.

Mme Trépanier a souligné que M. Poulain de la commission de police qui s'était jusqu'à maintenant occupé du dossier de la réorganisation, a été affecté à la baie James. Son remplaçant devrait être bientôt nommé et le projet devrait se poursuivre normalement.



Nos athlètes aux Jeux de Ville LaSalle

Voir page B-3

Mise en commun des services d'incendie

Valleyfield devra se doter d'une nouvelle caserne et engager 15 pompiers

(Yvan Bélanger)

Jeudi dernier à l'hôtel de Ville de Valleyfield a eu lieu une rencontre des représentants de la cité de Valleyfield, de la municipalité Grande-Île, du village et de la paroisse de St-Timothée au sujet de la mise en commun des services d'incendie. M. Guy Delage, du service de la direction générale de la prévention des incendies agissait comme personne-ressource lors de cette première réunion.

Au début de l'assemblée, il a été question de la région qui sera desservie par le service régional d'incendie. La région couverte s'étend sur une superficie de 44 milles carrés regroupant 38,470 habitants. Selon une étude qui a déjà été complétée, la région se prête admirablement bien à l'établissement d'un service en commun pouvant desservir les 4 municipalités. Dans ce rapport on note également que si chaque munici-

palité se dotait d'un service de protection contre les incendies, il en résulterait une duplication d'équipements et d'effectifs. Lors de cette même assemblée, les participants ont pris connaissance d'un tableau indiquant les besoins propres à chaque municipalité. Ce tableau démontre que Valleyfield devrait être dotée d'une caserne, de 3 autopompes, 2 échelles aériennes, 1 camion

citernes. Le tout utilisé par 15 pompiers permanents et 30 pompiers volontaires. Pour ce qui est de la municipalité Grande-Île, il faudrait 1 caserne, 1 autopompe, 1 camion citerne, le tout utilisé par 24 pompiers volontaires dirigés par 1 chef permanent. Les besoins du village de St-Timothée sont: 1 caserne, 1 autopompe et 24 pompiers volontaires. Pour ce qui est de la paroisse de St-Timothée, il faudrait 1 caserne, 1

autopompe, 1 camion citerne 30 volontaires dirigés par un chef permanent. Par la suite, les représentants des 4 municipalités ont pris connaissance d'un document décrivant les effectifs existants et les changements à apporter. Selon ce document, "Le seul poste de pompiers existant est situé au 47 Nicholson, Salaberry-de-Valleyfield. C'est un bâtiment de trois (3)

baies avec une capacité de remisage de six (6) véhicules. Son emplacement, même s'il n'est pas idéal, est acceptable pour la protection de la cité. D'autre part des essais de route nous indiquent qu'il serait possible de protéger le territoire des quatre municipalités à l'aide d'un seul poste de pompiers. Ce dernier devrait être situé plus à l'est et pourrait ainsi desservir plus

rapidement la paroisse et le village de St-Timothée. Le poste proposé devrait avoir une capacité de remisage de six (6) véhicules. Il devrait en outre posséder certaines installations essentielles à un service d'incendie, telles que bureaux, salle polyvalente, atelier, toilette, douche et vestiaire.

B) VEHICULES D'INTERVENTION

Les véhicules d'intervention présentement en usage sont les suivants:

(Suite à la Page A-8)

Colloque urbain

Les participants recommandent à la ville d'adopter un règlement interdisant le remplissage

(Yvan Bélanger)

L'atelier sur l'aménagement des rives de la baie St-François, la qualité de l'eau et la protection de l'environnement a fait plusieurs recommandations lors de la plénière qui a eu lieu dimanche après-midi à la fin du colloque urbain. Les participants ont entre autre recommandé que la cité adopte un règlement interdisant le remplissage dans les limites de la ville. Cet atelier a également suggéré que la cité adopte un règlement pour protéger les berges de la baie et récupérer les terrains en bordure de la baie. Il est à noter que la récupération des terrains se fera à long terme.

Une autre résolution adoptée dans cet atelier recommande que la ville crée sa propre pépinière et ce dans trois buts: SOIT d'avoir suffisamment d'arbres pour en planter sur ses terrains, de pouvoir en vendre aux citoyens à un prix très bas et également d'organiser une "semaine de l'arbre" au cours de laquelle la ville distribuerait gratuitement aux citoyens une certaine quantité d'arbres.

Les participants ont également recommandé que la commission scolaire et tous les milieux d'enseignement mettent sur pied des cours sur l'environnement afin de sensibiliser les gens. L'atelier a également suggéré que le service récréatif et communautaire de Valleyfield identifie les besoins d'espace et planifie l'aménagement des espaces publics.

Deux autres résolutions touchant le parc Sauvé ont été adoptées par les participants soit d'élimi-

ner le restaurant du parc Sauvé et d'interdire l'accès du parc aux automobiles.

Mgr Robert Label et le conseiller Yves McSween participaient à cet atelier qui était sous la responsabilité de M. Denis Lapointe. Le conseiller du quartier Belle-Rive s'est déclaré en faveur de la résolution recommandant à la ville de protéger les berges et de se porter acquiescent des terrains en bordure de la baie St-François. Selon ce dernier, "il faut prévoir pour l'avenir

et acquiescent par étape les terrains en bordure de la baie." Selon M. McSween il y a déjà des propriétaires qui veulent vendre leur propriété en bordure du boulevard DuFavre. A son avis, c'est le moment pour la ville de s'approprier quelques terrains.

Au sujet du canal, certains spécialistes de la qualité de l'eau ont fait remarquer que la couleur de l'eau (brune) et l'odeur que le canal dégageait parfois l'été étaient causées par le manque d'oxygène. La solution à ce

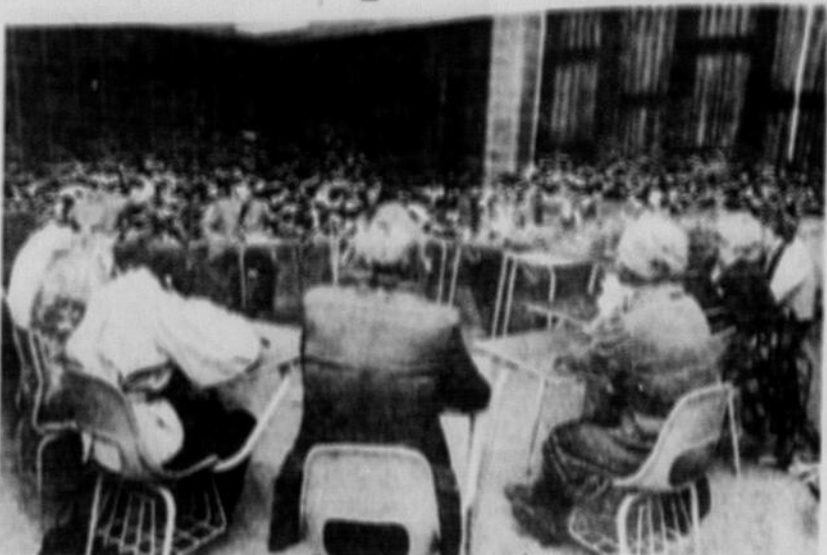
problème serait d'installer des fontaines qui donneraient davantage d'oxygène mais l'installation de ces fontaines amènera un autre problème soit la multiplication et la croissance rapide des algues. Le fond du problème est que le volume et le courant d'eau n'est pas suffisant. Le problème est le même pour ce qui est de la baie. Dans le cas de la baie St-François, les agents pollueurs viennent des Grands Lacs. Le courant et le vent amènent ces agents pollueurs jusque dans la baie et

c'est à cet endroit qu'ils se déposent. Avec un débit de plus de 1,000 pieds cubes d'eau, le problème pourrait être moins grand mais à cause des normes il est impossible d'augmenter le débit à moins de noyer une partie des îles de St-Timothée.

De l'avis des participants à cet atelier, il faut éduquer les gens afin qu'ils respectent davantage les plans d'eau qui entourent Valleyfield et également développer le plein-air et différentes

activités qui pourraient faire redécouvrir aux gens la beauté de site et les joies d'être localisé près de plusieurs plans d'eau.

En terminant, M. Yves McSween a souligné qu'il ne fallait pas se dire qu'on en est arrivé à un point de non-retour. Selon le conseiller de Belle-Rive Ouest, c'est la solution facile. A son avis, "il faut agir dès maintenant afin de mettre un terme à la situation et par étape, tenter d'améliorer la qualité de l'eau dans la Venise du Québec."



L'atelier sur la qualité de l'eau, l'aménagement des berges et la protection de l'environnement a été l'un des plus actifs du colloque. 7 recommandations ont d'ailleurs été présentées en plénière par le secrétaire de cet atelier, M. Denis Lapointe. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

Selon un urbaniste-conseil

"Une commission d'urbanisme ne peut fonctionner sans plan d'ensemble"

(Yvan Bélanger)

Dans le cadre du colloque "une ville pour les citoyens: notre ville", M. Claude Lavoie, un urbaniste et l'importance de planifier le développement d'une agglomération ou d'une région. Selon M. Lavoie, l'urbanisme ce n'est pas nouveau; les villes d'Athènes de Rome et de Carthage étaient des villes organisées. Au Québec, on ne se préoccupe d'urbanisme que depuis 20 ans environ

Le conférencier invité a surtout axé son discours sur la possibilité de mettre sur pied une véritable politique d'habitation qui s'inscrirait dans le cadre d'une politique globale

d'urbanisme. M. Lavoie a souligné qu'une politique globale d'urbanisme n'impliquait pas que la ville de Valleyfield mais toute la région.

Concernant une politique d'habitation, M. Lavoie a souligné qu'il s'interrogeait à savoir si les constructeurs et les édiles municipaux prenaient conscience de toutes les implications qu'amène le développement d'un nouveau quartier. Selon le conférencier invité, il faut se préoccuper des implications, politiques, économiques et de l'environnement lorsque l'on développe un nouveau secteur résidentiel.

Par la suite M. Lavoie a expliqué ce qu'était un plan directeur d'urbanisme. De l'avis de cet urbaniste conseil, un plan directeur est en fait le constat d'une situation. De plus, ce plan directeur tient compte du potentiel de développement et des problèmes que pourrait amener ce développement. Selon M. Lavoie, afin de rendre ce plan opérationnel, il est accompagné de maquettes, de plans et de

dessins afin de donner l'image future de la ville. Le conférencier invité a tenu à souligner qu'un plan directeur n'était pas gravé dans le marbre et qu'il pouvait être transformé avec le temps. De l'avis de M. Lavoie, les urbanistes peuvent prévoir certains événements mais un plan directeur n'est pas fait pour être appliqué à long terme mais plutôt à moyen terme. Parlant de la cité de Valleyfield, M. Lavoie a noté qu'il y avait dans la région un potentiel énorme; ce dernier a entre autre parlé de la voie maritime, de la proximité de la centrale hydro-électrique de Beauharnois, des terres agricoles qui entourent la Venise du Québec et finalement du bassin de population. Selon cet urbaniste-conseil, il faut voir plus grand que Valleyfield; dans l'avenir il faudra planifier régionalement. M. Lavoie a souligné qu'il fallait impliquer tous les intervenants dans la planification du développement de la région. Afin d'amener tous ces gens à s'asseoir

à une même table afin de parler de planification, le conférencier-invité a souligné qu'il fallait que la commission d'urbanisme, serve d'intermédiaire. Par lant de la commission d'urbanisme M. Lavoie a noté que cet organisme ne pouvait fonctionner sans plan d'ensemble. Pour en arriver à un plan d'ensemble, le conférencier - invité a souligné qu'il fallait faire la synthèse des études qui ont été faites sur Valleyfield. De l'avis de cet urbaniste - conseil, par ce plan on pourra peut être découvrir que l'axe Nord - Sud n'est pas nécessaire ou qu'il est mal localisé. M. Lavoie a noté que le plan directeur d'urbanisme devait être accompagné de règlements strictes afin qu'il soit respecté. M. Lavoie a ajouté qu'il fallait que ce plan aie de la continuité et qu'il ne soit pas remis sur des tablettes. Le conférencier - invité a tenu à rappeler que ce plan pouvait être transformé et amener afin de tenir compte de tous les changements majeurs qui pourraient survenir dans

la cité au cours des prochaines années.

Selon M. Lavoie, "avant de présenter un plan directeur, il faudra qu'il y ait eu consensus entre le conseil et la commission d'urbanisme". Se l'avis de ce dernier, ce consensus va venir grâce à la participation. Au sujet de la consultation, M. Lavoie s'est dit d'accord avec le principe de consulter la population pour savoir ce qu'elle veut mais il a noté qu'il fallait être très délicat afin que le plan soit rationnel et surtout réalisable. De l'avis de M. Lavoie, il faut consulter toutes les personnes qui habitent dans la cité soit les commerçants, les industriels, et les simples citoyens afin que toute la population soit impliquée dans l'aménagement de la ville. En terminant, M. Lavoie a noté qu'il fallait penser à planifier le développement sur une base régionale en consultant les autres municipalités du secteur et également en tenant compte de la proximité de Montréal dont Valleyfield est en fait la sous-région.

Pas de commerçants au colloque urbain

Les marchands doivent se rassembler pour penser le développement du centre-ville

(Jean-Guy Pelletier)

Lors du colloque urbain organisé dimanche au Cégep de Valleyfield par la Société du Patrimoine, les participants à l'atelier sur la fonction commerciale du centre-ville se sont demandé pourquoi aucun marchand ne participait à cet atelier ni ne participait au colloque. Le journaliste Jean Pierre Bonhomme de "La Presse" a dit pour sa part qu'il existe un phénomène de polarisation dans la société québécoise qui tient à distance les commerçants par rapport aux groupes de pression. Les premiers étant souvent qualifiés de "mal absolu" alors que les deuxièmes apparaîtraient comme le "bien absolu". Il soulève ensuite l'importance d'un centre-ville commercial qui soit vivant et qui par le fait même assure la vie de l'ensemble de la cité.

donne un centre-ville vivant. M. Lavoie a parlé d'un entrepôt collectif possible dans le parc industriel.

pas bien utilisé et qu'ils croient qu'il n'y a plus d'espaces.

COMMISSION D'URBANISME

QUARTIER NORD

Pour ce qui est de la Commission d'Urbanisme de la Cité de Valleyfield, M. Lavoie, urbaniste, a souligné l'importance d'une telle commission et surtout quand un plan de développement a été conçu; sinon, dit-il, avec quels instruments voulez-vous qu'ils puissent prendre des décisions.

"La Coupe"

Salon Bourque

8 CHEMIN LAROCQUE, VALLEYFIELD
TEL.: 373-6011

M. Claude Lavoie, urbaniste, a poursuivi en signalant l'importance de la participation des commerçants dans l'aménagement et le développement du centre-ville. A titre d'exemple, il mentionnait l'expérience qu'il a vécu à Amos où en réunissant les marchands ceux-ci ont pris conscience d'espaces qu'ils perdaient dans le centre-ville alors qu'une partie de leur terrain "à valeur commerciale" servait à l'entreposage ou comme garage par exemple. Pour permettre un agrandissement du commerce, des espaces de stationnements supplémentaires ou encore pour dénicher des lots permettant une construction domiciliaire qui

Le colloque urbain

Des spécialistes constatent l'absence de planification à Valleyfield

(Jean-Guy Pelletier)

Dimanche au Cégep de Valleyfield avait lieu le colloque urbain "Notre ville entre nos mains" organisé par la Société du Patrimoine. Une cinquantaine de personnes participaient à cet événement qui finalement fut plus une rencontre de spécialistes qu'un colloque pour les citoyens, ceux-ci étant à peine une dizaine. Quoi qu'il en soit la journée s'est déroulée avec plusieurs débats sur la nécessité d'une planification urbaine pour la Cité de Valleyfield.

En introduction au colloque M. Claude Wallot, président de la Société du Patrimoine, a précisé que celle-ci vise des objectifs de planification et conservation du territoire et que dans cet esprit elle entend mettre sur pied des comités de vigilance à travers la région, de même qu'un service de documentation et de recherche.

En l'absence du maire Marcelle Trépanier (qui s'était rendue d'urgence sur les lieux du feu dans Belle-Rive), c'est le conseiller Yves McSween qui a procédé à l'ouverture du Colloque. Il a précisé qu'il le faisait à la place du maire, mais pas au nom du conseil. Le conseiller a sans doute voulu ainsi souligner l'absence des conseillers du Block des 4, MM. Charles Lalonde, Gérard Lalonde, Napoléon Lalonde et Jean-Claude Garand, M. André Meloche, était présent au colloque de même que M. Guy Germain, unique représentant de la commission d'urbanisme... M. McSween a dit souhaiter que l'on puisse arriver, à créer des comités de citoyens de source autre que les milieux populaires pour qu'ils participent eux aussi au développement urbain.



M. Claude Wallot, président de la Société du Patrimoine, le maire Marcelle Trépanier, et M. Claude Lavoie, urbaniste-conseil. (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

Après la présentation d'un diaporama sur la Cité de Valleyfield et son évolution à travers différents remplissages, un débat s'est amorcé. Notons que le diaporama préparé par le Groupe en Recherche Urbaine était sensiblement le même qui fut présenté au Conseil consultatif de l'environnement dans le feu de l'action contre le projet Adico sur la Pointe-aux-Anglais.

Suite au diaporama, les craintes qui ressortaient étaient relatives au toujours possible axe nord-sud qui, à moyen terme, pourrait traverser le quartier nord en faisant la jonction entre Maden et Des Erables. On soulignait comment cette "autoroute" affecterait la vie du vieux quartier nord, quartier d'ouvriers et d'assistés sociaux. A cet effet on parlait de spéculation se faisant présentement dans ce quartier.

Mais finalement ce qui ressortait le plus c'est l'absence d'une planification l'absence d'un plan de développement. Là-

dessus on précisait également qu'il ne s'agit pas uniquement de faire un beau dessin prévoyant tout le développement de la cité, mais qu'il s'agit plutôt de rassembler un certain nombre de données permettant d'avoir un certain nombre d'instruments pour assurer la planification désirée. Pour cette

Pour protéger le vieux canal et bloquer l'autre axe nord-sud

(Jean-Guy Pelletier) Dans l'atelier qui portait sur la restauration des quartiers dans le cadre du colloque urbain organisé dimanche au Cégep de Valleyfield par la Société du patrimoine, il fut surtout question des différentes politiques de la Société d'Habitation du Québec et de la Société Centrale d'Hypothèques et de Logement dans ce domaine. Il fut aussi question des maisons et

planification on a aussi signalé qu'il faudrait faire des choix à travers un certain nombre de priorités: commerciales, économiques, bien-être des citoyens, etc. Il fut aussi beaucoup question du problème de circulation qu'on a relié à l'absence d'un service de transport en commun.

Là où l'élégance se distingue
...et vous distingue

Boutique MOD

20%

DE RABAIS SUR VESTONS ET HABITS PRET A PORTER

25 du Marché Valleyfield

Pas 6 ...

Pas 7 ...

Mais ...

LE SOLEIL

DU ST-LAURENT

The St-Lawrence Sun

desservant les régions de Valleyfield- Beauharnois-Soulanges-Chateauguy

C.P. 302, VALLEYFIELD

PHILIP VAN SON
Editeur et gérant - général

Bureau de Valleyfield
68 rue Ste-Cécile, Valleyfield, 373-8555
Jean-Louis Brault, gérant

Publicité - Régions de Valleyfield, Ormstown, Soulanges, Peter Rozon, 373-8555

Région de Beauharnois Richard Reid, 692-8555

Yvan Bélanger
Jean-Guy Pelletier

Richard Vaillancourt
Jacques Smith

Production Jean-Marc Beauchamp

Bureau-Chef: 1533 Boulevard de Léry, Ville de Léry, 692-8555

Envoi postal de deuxième classe- No enregistrement 2523

Imprimé à l'imprimerie Dumont Inc. 9130 Boivin, Ville LaSalle

PRENEZ NOTE S.V.P.

INTERDICTION

Toute reproduction d'annonces publicitaires paraissant dans Le Soleil du St-Laurent et réalisées par les concepteurs publicitaires de ce journal est formellement interdite, que ce soit d'une façon intégrale, partielle ou déguisée.

LES LETTRES DE NOS LECTEURS

Tout communiqué qui nous sera remis par nos lecteurs pour publication devra nécessairement porter la signature autographe de l'auteur, avec son adresse et son numéro de téléphone. Nous nous réservons le droit de vérifier, afin de savoir si ces renseignements sont exacts. Sur demande on pourra utiliser un pseudonyme, mais la rédaction doit quand même connaître le ou les auteurs. L'auteur en question sera le seul et unique responsable des idées qu'il aura émises. Le Soleil se dégage par le fait même de toute responsabilité à ce sujet.

LES COMMUNIQUES

Toutes les associations qui nous font parvenir des communiqués sont priées de noter que ceux-ci doivent nous parvenir avant midi le lundi et doivent être dactylographiés à double interligne. Le Soleil se réserve le privilège de refuser un communiqué qui ne suivrait pas cette règle.

La Fédération Nationale des Communications donne son appui aux travailleurs de cinémas du Sud-Ouest

(Yvan Bélanger)

Lundi lors de l'assemblée des membres du syndicat des travailleurs de cinémas du Sud-Ouest, en grève depuis le

Fédération qu'il représente, selon M. Amran "le conflit dans les cinémas de Valleyfield ressemble au conflit de C.K.V.L., l'employeur (France Film) est très

Fédération étaient reconnus pour leur combativité et leur entêtement. Ce dernier a noté que tous les syndicats de la Fédération étaient solidaires de la lutte des travailleurs de cinémas de Valleyfield.

De l'avis de M. Amran, s'il survenait un besoin d'argent pressant pour les travailleurs de cinémas du Sud-Ouest, la Fédération de même que tous les syndicats affiliés seraient là pour donner un coup de main. Afin de démontrer que la Fédération se préoccupe réellement du conflit dans les cinémas de Valleyfield, M. Amran a remis un chèque de l'ordre de \$500,00 au président du Syndicat des Travailleurs de Cinémas du Sud-Ouest, M. Jean-Marie Lepage.

M. Amran a souligné que présentement France Film ne semblait pas inquiétée par la grève des travailleurs de cinéma de Valleyfield mais qu'un jour cette compagnie y repenserait et tenterait d'offrir à ses employés des conditions de travail décentes et un salaire qui soit plus élevé que le salaire minimum. Le président de la F.N.C. a rappelé que les travailleurs de cinémas du Sud-Ouest avaient l'appui total de la Fédération Nationale des Communications. Selon ce dernier, "avec cet appui et la so-

lidarité qui existe entre les différents syndicats affiliés à la F.N.C., vous avez lieu d'être rassurés et confiants de signer une convention qui soit à votre goût". M. Amran a par la suite parlé des initiatives mises de l'avant par le syndicat des travailleurs de cinémas du Sud-Ouest afin de trouver des fonds pour financer leur grève. Au sujet de la présentation de films qui doit avoir lieu samedi et dimanche à l'école Jésus-Marie, M. Amran a souligné qu'il espérait que cette entreprise s'autofinance mieux que les Jeux Olympiques et permette au syndicat de renforcer son fond de défense afin de poursuivre la grève encore un bon bout de temps.

Dans un autre ordre d'idées, il est à noter que le syndicat des travailleurs de cinémas du Sud-Ouest a demandé la conciliation auprès du ministre du travail. Les deux parties devraient se rencontrer d'ici trois semaines en présence d'un conciliateur du ministère du travail. Si rien ne débloque, les travailleurs de cinéma seront en grève légale le 21 mai.

Il est à noter que les membres du syndicat des travailleurs de cinémas du Sud-Ouest mettent présentement de l'avant plusieurs projets afin de financer leur grève. En fin de semaine, deux films seront présentés à l'école Jésus-Marie. Si tout marche à merveille, il est possible que le syndicat présente des films à Beauharnois. Il est également question d'organiser un bercethon et une demande d'aide financière a été faite auprès de tous les syndicats du Sud-Ouest.

En terminant l'assemblée, le président du syndicat, M. Jean-Marie Lepage, a souligné qu'avec l'appui de la Fédération Nationale des Communications, les travailleurs de cinémas du Sud-Ouest n'étaient plus seuls et qu'il comptait sur l'aide de tous les syndiqués pour mener leur lutte à terme.



Maurice Amran, président de la Fédération Nationale des Communications (C.S.N.) (Photo Le Soleil Richard Vaillancourt)

3 février, le président de la Fédération Nationale des communications (C.S.N.) M. Maurice Amran, a assuré ces derniers de l'appui total de tous les syndicats de la

solide mais les grévistes ont beaucoup de combativité". Le président de la F.N.C. a tenu à rappeler aux travailleurs de cinémas que tous les syndicats de la



Le président du syndicat des travailleurs de cinémas du Sud-Ouest, M. Jean-Marie Lepage de même que Normand Bourassa écoutent attentivement M. Maurice Amran qui au nom de la Fédération dont il est le président, a assuré ces derniers de la collaboration de tous les syndicats affiliés à la F.N.C. (Photo Le Soleil, Richard Vaillancourt)

Pas de prévention contre le mercure

Les employés du C.L.S.C. boycottent le lancement du bottin-calendrier

(Jean-Guy Pelletier)

La direction du C.L.S.C. Seigneurie de Beauharnois, dont les locaux sont présentement situés à Valleyfield sur le chemin Larocque, rencontre un certain nombre de difficultés avec la partie syndicale.

D'une part M.

Thauvette, directeur général, et M. André Daoust, président du Conseil d'Administration, nous révélaient vendredi que les employés refusent de déléguer deux membres sur le conseil d'administration en déclarant qu'il s'agit d'une structure "patronale". Le syndicat n'apprécierait pas non plus qu'on parle d'un

représentant pour le personnel clinique et un pour le personnel non-clinique; ce qui aurait tendance à creuser des fossés entre les employés. Sur ce point M. Daoust signalait qu'au mois de mai une demande sera faite aux employés pour qu'ils nomment des représentants et dit-il le conseil d'administration pourrait même endosser la position syndicale (s'il y a réponse négative) pour demander peut-être un changement à la loi sur la composition du C.A. du C.L.S.C.

L'autre difficulté est au niveau du bottin-calendrier sur les ressources du milieu pour lequel une conférence de presse avait lieu vendredi. En effet la page couverture du bottin-calendrier présente une photo de deux jeunes qui pêchent à Melocheville

dans le lac St-Louis. Les employés ont fait une proposition à l'effet que l'on ajoute sur cette photo une mention (par un collant ou autre façon) pour indiquer le danger de pollution par le mercure. Les employés argumentaient que le C.L.S.C. a un rôle de prévention à jouer au niveau de la population. A cela M. Thauvette, directeur du C.L.S.C., répond que la photo avait été retenue à la suite d'une certaine consultation parmi le personnel parce qu'elle reflétait bien la réalité de la région: eau, électricité. M. Daoust, ajoutait que pour dénoncer la pollution par le mercure d'autres photos plus appropriées auraient pu être utilisées. Finalement la proposition des employés ne fut pas retenue par le conseil d'administration et lors de la conférence de presse aucun employé y assistait par solidarité avec une position syndicale adoptée dans ce sens.

LECOMPTE, BOISVENUE ET ASSOCIES
 COMPTABLES AGRES
 CHARTERED ACCOUNTANTS
 DENIS LECOMPTE, C.A. — ALAIN BOISVENUE, C.A.
 211 VICTORIA VALLEYFIELD J6T 1A8
 TELEPHONE: 371-7323

AIDE JURIDIQUE.
 BUREAU: VALLEYFIELD
 85 rue Champlain
 Valleyfield, Québec
 Tél. 371-4266
 AVOCATS:
 Mes Massé, Boyer et Gingras

St-Lazare
 (Yvan Bélanger)
 Le bureau du député Hal Herbert de Vaudreuil-Soulanges a fait connaître la semaine dernière le nom du constructeur qui procédera à la construction du bureau de poste de St-Lazare. L'entrepreneur choisi est M. Alcide Ménard qu'il 117 rue Des Lojais à Dorion. Il en coûtera la somme de \$67,360,00 pour la construction de cet édifice. Les travaux devraient commencer sous peu.

Epargnez A L'ENTREPOT DE MEUBLES ET TAPIS

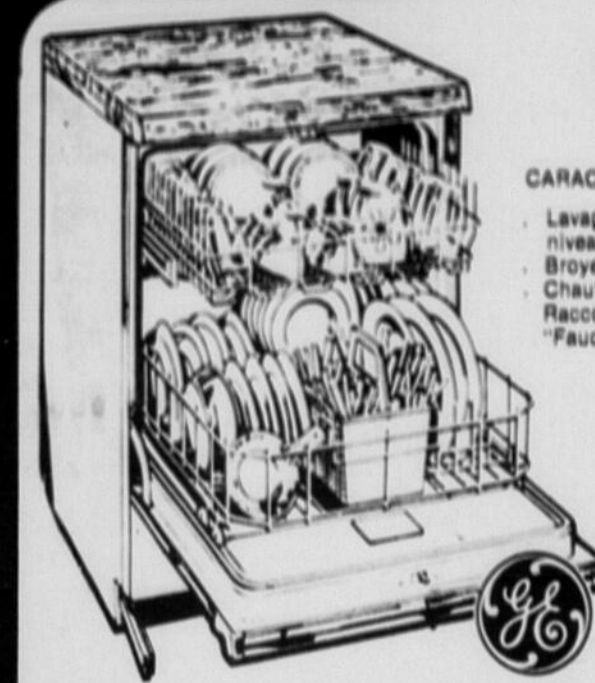
prestige

LAVE-VAISSELLE EN SPECIAL

MODELE SSC 745 (TEL QU'ILLUSTRE)

Spécial

\$448.



CARACTERISTIQUES

- Lavage en profondeur a trois niveaux
- Broyeur d'aliments Mous
- Chauffe-assiette
- Raccord universel "Faucet Flo" avec dépressureur etc.

MODELE SSD 745 A ENCASTRER

Spécial **\$378.**

AUTRE MODELE A ENCASTRER MODELE SSD 539

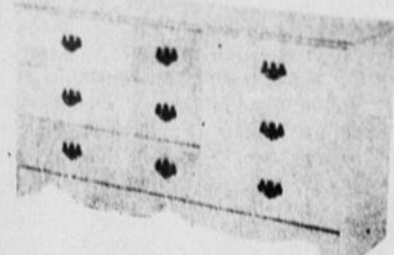
Spécial

\$328.

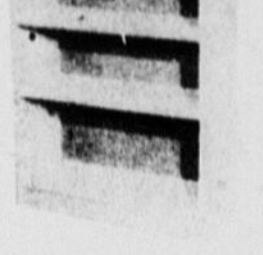
SERVEZ VOUS DU PLAN DE CREDIT MARCHAND FRERES

CHOIX DE MEUBLES RESISTANTS NON-PEINTS

"Faites-le vous-même et épargnez"



No. 208 - 30H x 58 1/2 x 16



No. 231 - 36H x 32 x 12



No. 232 - 48H x 32 x 12



No. 272 - 72H x 32 x 12



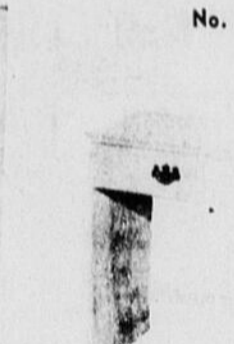
No. 224 - 37 1/2 H x 24 x 16
 No. 234 - 37 1/2 H x 30 x 16



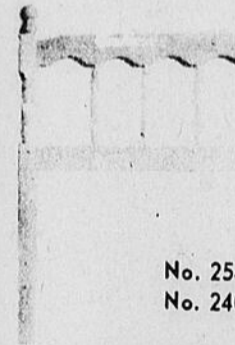
No. 225 - 45 1/2 H x 24 x 16
 No. 235 - 45 1/2 H x 30 x 16



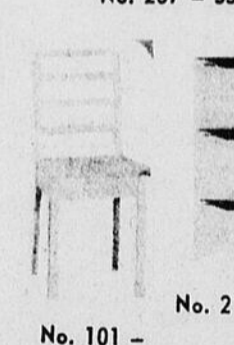
No. 237 - 53 1/2 H x 30 x 16



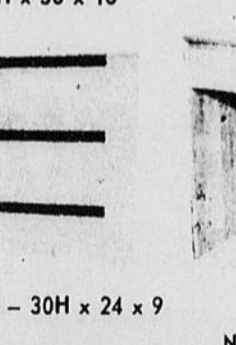
No. 205 - 30H x 36 x 16



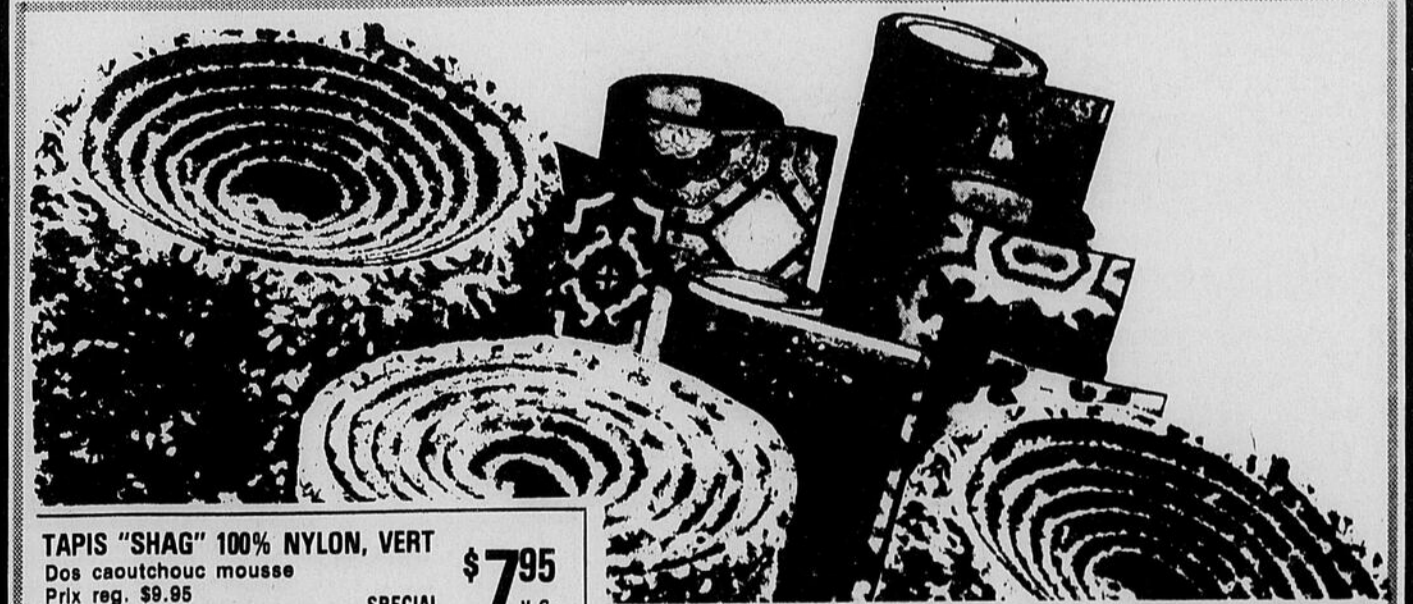
No. 254 - 54"
 No. 240 - 39"



No. 210 - 30H x 24 x 9



No. 213 - 30H x 45 x 16



TAPIS "SHAG" 100% NYLON, VERT
 Dos caoutchouc mousse
 Prix reg. \$9.95
 (Vous épargnez \$2. la vergé) SPECIAL **\$7.95** v.c.

TAPIS "SHAG" 100% NYLON
 Dessin en relief
 Prix reg. \$15.95
 (Vous épargnez \$3. la vergé) SPECIAL **\$12.95** v.c.

TAPIS " AMIGO"
 100% NYLON
 Dos caoutchouté SPECIAL **\$6.95** v.c.

COUVRE-PLANCHERS EN VINYLE COUSSINE Choix 3 dessins SPECIAL **\$3.38** v.c.

VINYLE COUSSINE Dos en Asbestos Pour mieux isoler, face en vinyle SPECIAL **\$4.19** v.c.

TAPIS MOTIFS Dos caoutchoute Peut s'installer n'importe où Prix reg. 11.45, vous épargnez \$2. la vergé **\$9.95** v.c.

A L'ENTREPOT DE MEUBLES ET TAPIS

399 CHEMIN LAROCQUE

VALLEYFIELD

373-8416

Opinion

par Jean-Guy Pelletier

Le colloque urbain, oui, mais...

Le colloque urbain organisé dimanche au Cégep de Valleyfield par la Société du Patrimoine était sans aucun doute une bonne initiative, mais nous ne sommes pas là pour lancer des fleurs alors relevons donc un certain nombre de failles.

Premièrement ce colloque qui devait être ouvert et accessible aux simples citoyens payeurs de taxes intéressés à bien vivre dans leur ville fut plutôt une rencontre de spécialistes où chacun s'est dit ce que l'autre savait sans doute déjà. L'objectif de prise de conscience pour les citoyens de Valleyfield a sans doute été raté. Il est évident que si la Société du Patrimoine veut poursuivre son objectif de sensibilisation elle devra revoir ses méthodes et repenser ses approches. En atelier on a signalé par exemple l'absence de commerçants lors de ce colloque. Là, aussi il semble que ce soit un problème que la Société du Patrimoine devra un jour contourner. A première vue, il y aurait une polarisation qui fait que d'une part on retrouve les groupes de pression qui passent pour les "bons" et d'autre part les commerçants qui passent pour les "mauvais". Pour éviter cette situation il faut répondre à la ques-

tion: Est-ce que l'intérêt du commerçant est strictement dans le profit ou s'il doit se préoccuper du développement du centre-ville et par conséquent de la vitalité de la cité?

Ce colloque qui fut surtout pour spécialistes a manqué de "vulgarisation" et finalement on n'en sait pas tellement plus sur ce qu'est un plan directeur d'urbanisme, les démarches que cela implique, les délais, les coûts, etc. Il faut arrêter d'en parler dans l'air et il faut voir de façon terre à terre ce que cela représente et quelles sont les possibilités concrètes pour Valleyfield. Le temps de la dénonciation devrait être terminé pour faire place à plus de construction.

Dans l'esprit de vouloir progresser vers un développement urbain harmonieux on peut cependant se poser des questions sur les intentions des échelons du Bloc des 4 (Lalonde, Lalonde, Lalonde, et Gerand) qui brillaient par leur absence à ce colloque et aussi des membres de la commission d'urbanisme puisque M. Guy Germain était le seul membre à participer à ce colloque. Une dernière question: Est-ce que dans 10 ans on va encore parler de la possibilité de faire un plan directeur de développement pour la Venise du Québec?



Lors du dernier dîner hebdomadaire du club Rotary de Valleyfield, M. René Duhaime accueillait en compagnie de messieurs André Lahaie et Pierre Leduc, président, M. Michel Paquette à titre de conférencier invité. M. Paquette est major de l'Escadillon 729 des Cadets de l'Air. Sa conférence porta sur le fonctionnement et la raison d'être d'un tel organisme au sein de la communauté. (Photo Le Soleil Jacques Smith)

Le gouvernement adoptera sous peu des projets de réglementation concernant les industries qui polluent

(Yvan Bélanger)

La semaine dernière, le ministre délégué à l'environnement, M. Marcel Léger, a rendu public les règlements touchant les effluents des raffineries de pétrole. Ces règlements présentés dans le cadre d'une véritable lutte contre la pollution industrielle n'est qu'une étape. Sous peu, M. Léger se propose de présenter des projets de réglementation concernant les industries qui polluent l'air et l'eau. Cette réglementation touchera sûrement certaines industries de la région de Beauharnois.

Reste à savoir si cette nouvelle réglementation sera assez sévère pour enrayer la dégradation de l'environnement dans la région de Beauharnois qui soit dit en passant est l'une des régions les plus éprouvées au Québec par la pollution autant de l'air que de l'eau. Afin de mieux connaître la position du ministre Léger concernant la pollution, nous reproduisons ci-dessous la déclaration de ce dernier lorsqu'il a présenté sa réglementation concernant les effluents des raffineries de pétrole: "Le Ministre délégué à l'Environnement, monsieur Marcel Léger, tient à exprimer sa stupeur et son indignation devant le mépris dont font preuve certaines industries à l'égard de la vie et

de la santé des Québécois. Evoquant le cas des quelque 50,000 citoyens de la région de St-Hyacinthe qui sont privés d'eau potable depuis maintenant une semaine, monsieur Léger n'hésite pas à qualifier de criminelle l'attitude des entreprises qui ont déversé sans vergogne des milliers de gallons de substances polluantes et possiblement toxiques. Réaffirmant sa volonté d'obliger les industries à assumer leurs responsabilités sociales, le ministre a donné ordre aux fonctionnaires des Services de Protection de l'Environnement d'accélérer leurs travaux en vue de compléter la réglementation relative à la lutte contre la pollution industrielle. Déjà le ministre a rendu publics les règlements touchant les effluents des raffineries de pétrole, qui entreront en vigueur d'ici quelques semaines, et il s'attend à publier sous peu des projets de réglementation affectant d'autres types d'industries qui constituent actuellement des sources de pollution de l'air comme de l'eau.

Les projets de réglementation déjà en chantier ou en voie d'être complétés ne concernent cependant pas tous les cas de pollution industrielle. C'est pourquoi le Ministre a en outre demandé à ses fonctionnaires d'étudier les moyens à prendre à court terme pour mettre hors d'état de nuire certains pollueurs industriels et prévenir des catastrophes analogues à celle de St-Hyacinthe; il leur a suggéré notamment d'envisager la possibilité de créer des équipes volantes d'inspecteurs qui seraient chargés de visiter à l'improviste les industries afin de vérifier si celles-ci respectent les normes minimales régissant la qualité de l'eau et de l'air.

Révision demandée au sujet des coupures de salaires à la C.I.L.

(Jean-Guy Pelletier) M. Yvan Lafontaine, gérant de l'usine C.I.L. de Nitro, a confirmé au Soleil qu'une demande de révision avait été faite conjointement par la partie syndicale et la partie patronale relativement à la décision de la Commission anti-inflation de couper de 21% à 14% les augmentations prévues pour la première année de la convention collective. Rappelons qu'avant la signature de leur convention collective les 200 travailleurs de l'usine C.I.L. ont connu une grève qui a duré 6 mois.

Le marxisme au Cégep de Valleyfield

Dans son édition de jeudi, le journal la Presse publiait une lettre de la Ligue marxiste-Léniniste relativement au conflit au sujet de l'imprimerie au collège de Valleyfield. Nous reproduisons ci-dessous cette lettre coiffée d'une note de la rédaction du journal La Presse.

"(N.D.L.R. - La Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada, active dans plusieurs collèges, a récemment distribué aux étudiants et élèves du CEGEP de Valleyfield une lettre dont un lecteur nous a fait parvenir la copie. La Ligue protestait contre une décision de l'administration d'exiger des étudiants 2 cents la photocopie pour enrayer les abus et diminuer les frais d'entreprise privée exige souvent 14 cents la copie et considère qu'il s'agit là du coût de revient). Nous ne pouvons reproduire la lettre au complet, mais les quelques extraits suivants suffiront à démontrer comment la Ligue s'y prend pour

endoctriner les étudiants.)

"Présentement, au collège, nous subissons les effets de la crise (...) La nouvelle politique de l'imprimerie vise surtout à en faire payer le plus possible par l'étudiant et le moins possible par le collège (...) L'inflation grandissante ainsi que le chômage... font que la bourgeoisie prend toutes sortes de moyens pour maintenir les taux de profits élevés aux dépens de la classe ouvrière. C'est pourquoi la bourgeoisie... pratique des coupures de budget dans les secteurs non rentables (comme la santé et l'éducation) pour injecter des sommes considérables dans l'entreprise privée. Par ce fait, c'est la classe ouvrière et les masses populaires qui paient les frais de cette crise (...) Contre toutes ces mesures, les étudiants doivent riposter et refuser cette attaque de l'administration du collège. Ce sont particulièrement les étudiants de la classe ouvrière qui sont touchés par ces mesures

parce que ce sont eux qui ne pourront assumer ces frais (...) En fait, ces mesures de crise ne sont pas destinées qu'aux étudiants. Elles frappent très durement la classe ouvrière. (...) Ce droit que nous exigeons en luttant contre tous les frais d'imprimerie n'est pas coupe des lites que doit mener la classe ouvrière pour des conditions de vie et de travail décentes. Tant que les partis bourgeois seront au pouvoir, nous n'aurons pas ces droits garantis. Le PQ n'a rien changé à cet état de choses (...) Ce parti bourgeois... défendra toujours les intérêts des bourgeois. Ce n'est qu'en

renversant le système capitaliste que la classe ouvrière et les étudiants pourront s'assurer leurs droits. C'est pourquoi, il est nécessaire de construire... un parti marxiste-léniniste pour nous diriger dans nos luttes contre le système capitaliste. Ce n'est qu'en instaurant la dictature du prolétariat sous le socialisme que nos droits seront garantis."

"A bas l'école capitaliste!!"

"Vive le socialisme!"

Ligue communiste (marxiste-léniniste) du Canada

LES MEILLEURS PRIX!
LE PLUS VASTE CHOIX!
ENTREPOT DE TAPIS
GUY LABERGE
22 MGR LEBLANC
NOTRE-DAME DU SOURIRE 373-0548

La Sureté du Québec arrête 4 voleurs à Coteau Landing

(Jean-Guy Pelletier)

Les agents Lemire, Jacques et Arpin de la Sureté du Québec de Valleyfield ont procédé dans la nuit de vendredi à samedi à l'arrestation de quatre individus qui venaient de faire main basse sur une somme de \$900, après avoir maltraité le gérant? M. Hector Brunet, à l'Hôtel Victoria de Coteau Landing. Les individus étaient entrés vers les 3 heures du matin dans l'établissement, ils étaient armés de couteau et ont fait sembler-t-il beaucoup

de dégâts matériels à l'intérieur. La police aurait réussi à sortir de l'établissement à leur insu pour avertir la Sureté du Québec qui intervenait alors que les voleurs avaient à peine eu le temps de mettre l'argent dans leur véhicule. Les individus arrêtés sont de Coteau Landing et de Coteau du Lac, et deux sont de Sherbrooke. Ces individus auraient des dossiers chargés et leur arrestation pourrait permettre d'éclaircir d'autres vols probablement,

GRENIER FOURRURES

46 DU MARCHE, VALLEYFIELD 373-1707

DERNIERE CHANCE DE PROFITER DE LA SUPER-VENTE DE FEVRIER

DES ECONOMIES INCROYABLES SONT OFFERTES

- MANTEAUX CHAT SAUVAGE - pour femmes - peaux allongées à partir de \$989
- MANTEAUX CHAT SAUVAGE - pour hommes à partir de \$989
- MANTEAUX RAT MASQUE à partir de \$689

Qui dit GRENIER, dit qualité!
Maison renommée pour la qualité et des bas prix compétitifs

BOEUF DE L'OUEST
Spécialités: Coupe Française - Boeuf congelateur

TINUS
ACCOMMODATIONS
BIERE - EPICERIE - VIANDE

BOUCHERIE MODERNE
285 SALABERRY VALLEYFIELD

* Tinus Moojlekind Prop.

ROTI HAUT COTE 49¢ lb.	ROTI COTES CROISEES 79¢ lb.	FAUX FILET BOEUF MCX 1.29 lb.
JAMBON CUIT TRANCHE 1.59 lb.	CUBES DE BOEUF 89¢ lb.	PATTES DE PORC 29¢ lb.
TOURTIERES REGAL 79¢ ch.	FROMAGE CANADIEN 1.39 lb.	ORANGES NAVEL GR. 163 douz. 49¢

SPECIAL CONGELATEUR	
DEMI-BOEUF (300 lb.)	.83
DERRIERE-BOEUF (150 lb)	1.04
DEVANT BOEUF (150 lb)	.62
SURLONGE	1.35
DEMI-PORC	.79

OUVERT 7 JOURS PAR SEMAINE 8 a.m. à 11 p.m.

au HÂVRE SANTÉ

... à deux pas de chez-vous

Michel Vinet, pharmacien

521 Boulevard du Havre Valleyfield 373-1611

LIVRAISON GRATUITE
373-1611

HEURES D'OUVERTURE

- Lundi au vendredi 9 h a.m. à 10 h p.m.
- Le samedi 9 h a.m. à 5 h p.m.



EVADEZ-VOUS!

SUGGESTIONS POUR VOS VACANCES D'ETE



DIANE COTE



MICHELINE SAUVE



DIANE CADIEUX

Nos conseillers vous invitent à bénéficier de leurs précieux conseils

Agence de Voyage

Robert Sauvé

NO. PERMIS 75-01-50205

197 VICTORIA VALLEYFIELD

371-3343

Treasure Tours

Au service des Canadiens depuis 50 ans

Vols "charters" ABC
Montréal-Paris COMPTEUR DE \$299.
Montréal-Londres COMPTEUR DE \$299.



LA YOUGOSLAVIE ETÉ 1977

2 SEMAINES



DÉPART DE MONTRÉAL LE SAMEDI SOIR VERS SPLIT
 - RETOUR VERS MONTRÉAL, LE SAMEDI, AU DÉPART DE DUBROVNIK

DÉPART	RESERVER AVANT LE	PRIX (tarif aérien seulement)
Samedi 7 mai	9 mars	\$359.00
Samedi 21 mai	23 mars	\$399.00
Samedi 4 juin	6 avril	\$399.00
Samedi 18 juin	20 avril	\$409.00
Samedi 2 juillet	4 mai	\$439.00
Samedi 16 juillet	18 mai	\$439.00
Samedi 30 juillet	1 juin	\$439.00
Samedi 13 août	15 juin	\$439.00
Samedi 27 août	29 juin	\$439.00
Samedi 10 septembre	13 juillet	\$399.00

- AVENTURE 1: Les plages les plus passionnantes de l'Europe**
 6 nuits - SPLIT
 7 nuits - DUBROVNIK
A PARTIR DE: (TARIF AÉRIEN COMPRIS) STANDARD \$499.00 SUPÉRIEUR \$569.00
- AVENTURE 2: Deux cités antiques splendides et la Riviera du Monténégro**
 3 nuits - SPLIT
 7 nuits - DUBROVNIK
 3 nuits - MONTÉNÉGRO
A PARTIR DE: (TARIF AÉRIEN COMPRIS) STANDARD \$529.00 SUPÉRIEUR \$599.00
- AVENTURE 3: La Yougoslavie et Athènes**
 3 nuits - SPLIT
 6 nuits - ATHÈNES
 4 nuits - DUBROVNIK
A PARTIR DE: (TARIF AÉRIEN COMPRIS) \$699.00
- AVENTURE 4: La Yougoslavie et Rome**
 4 nuits - SPLIT
 8 nuits - ROME
 3 nuits - DUBROVNIK
A PARTIR DE: (TARIF AÉRIEN COMPRIS) \$649.00
- AVENTURE 5: La Yougoslavie - Séjour et circuit en autocar**
 3 nuits - SPLIT
 5 nuits - CIRCUIT EN AUTOCAR
 5 nuits - DUBROVNIK
A PARTIR DE: (TARIF AÉRIEN COMPRIS) \$699.00

SUJET AUX RÈGLEMENTS RELATIFS AUX VOLS NOLISÉS ABC - SUNFLIGHT DETENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Vols nolisés
Sunflight ABC

NEW YORK

WEEK-END de Pâques 1977

WEEK END ACTION DE GRÂCES THANKSGIVING
 2 nuits - 3 jours à New York

FÊTE DU TRAVAIL LABOR DAY
 2 nuits - 3 jours à New York

CHAMBRE NON FUM.	Hôtel/Hotel	AUTOBUS/BUSS		AVION/BI AIR**		TRAIN**	
		2 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits	2 nuits	3 nuits
4 pers.	City Square Inn	57.	69.	132.	143.	76.	
	Americana	61.	76.	136.	X	82.	
3 pers.	City Square Inn	58.	70.	133.	144.	79.	
	Americana	65.	80.	139.	X	85.	
2 pers.	City Square Inn	66.	82.	140.	155.	86.	
	Americana	75.	92.	147.	X	93.	
1 pers.	City Square Inn	100.	128.	169.	198.	118.	
	Americana	110.	144.	179.	X	128.	

Canada

L'EST CANADIEN et AMÉRICAIN
 LA GASPÉSIE - LE SAGUENAY
 LES MARITIMES - LA CÔTE NORD

L'EST CANADIEN - (6 nuits/7 jours)
 Départ: 2, 16 et 30 juillet - 13 août - 01er septembre.
 Prix par personne:
 chambre quadruple: \$323. chambre double: \$353.
 chambre triple: \$335. chambre simple: \$461.

PENINSULE DE GASPÉ - (6 nuits/7 jours)
 Départ: 09 et 23 juillet - 06 et 20 août - 10 septembre.
 Prix par personne:
 chambre quadruple: \$303. chambre double: \$333.
 chambre triple: \$315. chambre simple: \$441.

CÔTE ATLANTIQUE - CANADA - (9 nuits/10 jours)
 Départ: 02 et 23 juillet - 06 août.
 Prix par personne:
 chambre quadruple: \$428. chambre double: \$473.
 chambre triple: \$446. chambre simple: \$617.

EST CANADIEN - USA - (9 nuits/10 jours)
 Départ: 09 juillet et 06 août.
 Prix par personne:
 chambre quadruple: \$458. chambre double: \$503.
 chambre triple: \$476. chambre simple: \$665.

SAGUENAY - CÔTE NORD (6 nuits/7 jours)
 Départ: 02 et 23 juillet.
 Prix par personne (de Montréal à Montréal):
 chambre quadruple: \$322. chambre double: \$352.
 chambre triple: \$314. chambre simple: \$460.

Canada

Ouest canadien

*** 14 nuits/15 jours complets "Rocheuses, Côte du Pacifique" un choix de 2 groupes d'hôtels**
 - Pop: hôtels de classe supérieure
 - Classe: hôtels de lière classe

Rocheuses, Côte du Pacifique et Alaska (14 nuits/15 jours)
 - Du 9 juillet au 23 juillet - 2 nuits au Calgary Inn incluant un tour de ville et une excursion à Banff
 3 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville
 8 nuits en croisière à bord du M.S. Renaissance
 2 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville
 - Du 6 août au 20 août - 1 nuit au Calgary Inn incluant un tour de ville et une excursion à Banff
 8 nuits en croisière à bord du M.S. Renaissance
 2 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville et les Jardins Butchart
 - Du 13 août au 27 août - 2 nuits au Calgary Inn incluant un tour de ville et une excursion à Banff
 8 nuits en croisière à bord du M.S. Renaissance
 2 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville et les Jardins Butchart

PHIX PAR PERSONNE	11 juin 03 septembre	15 juin 02 - 09 - 16 juillet Skaragde inclus	23 - 30 juillet 06 - 13 - 20 - 27 août
TRIPLE - Pop	689.	719.	699.
Classique	729.	759.	739.
DOUBLE - Pop	759.	789.	769.
Classique	799.	829.	809.
SIMPLE - Pop	939.	969.	949.
Classique	1029.	1059.	1039.

*** 7 nuits/8 jours "Rocheuses" deux départs: 11 juin et 10 septembre**

L'itinéraire type -
 1er jour: Montréal/Calgary - En fin de journée, départ de Montréal pour Calgary à bord d'un vol nolisé de Québecair.
 Calgary/Banff - Après un tour de ville de Calgary, on se rend à Banff.
 Banff - Visite de Banff et ascension du Mont Sulphur en téléphérique.
 Banff - Journée libre.
 Banff/Lac Louise/Glacier Columbia Jasper - Un parcours extraordinaire incluant un arrêt au Lac Louise, puis au Glacier Columbia avant d'atteindre Jasper.
 6e jour: Jasper - Journée libre.
 Jasper/Edmonton - Long trajet, nous conduisant à Edmonton, centre renommé pour ses historiens chercheurs d'or.
 8e jour: Edmonton - Après une visite guidée de la ville nous reprenons l'autocar pour Calgary. Départ en fin de soirée, par vol nolisé.
 9e jour: Montréal - Aujourd'hui dimanche, arrive vers 7h30 ce matin à Montréal.
 Départs: 11 juin et 10 septembre '77.
 Prix par personnes:
 chambre triple: \$489.
 chambre double: \$529.
 chambre simple: \$669.

Rocheuses, Côte du Pacifique et Alaska (14 nuits/15 jours)
 - Du 9 juillet au 23 juillet - 2 nuits au Calgary Inn incluant un tour de ville et une excursion à Banff
 3 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville
 8 nuits en croisière à bord du M.S. Renaissance
 2 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville et les Jardins Butchart
 - Du 6 août au 20 août - 1 nuit au Calgary Inn incluant un tour de ville et une excursion à Banff
 8 nuits en croisière à bord du M.S. Renaissance
 2 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville et les Jardins Butchart
 - Du 13 août au 27 août - 2 nuits au Calgary Inn incluant un tour de ville et une excursion à Banff
 8 nuits en croisière à bord du M.S. Renaissance
 2 nuits à l'Hotel Vancouver Hilton incluant un tour de ville et les Jardins Butchart

Prix par personnes (à ces prix, il faut ajouter le prix de la croisière)
 chambre triple: \$569.
 chambre double: \$619.
 chambre simple: \$699.

COSTA DEL SOL

à partir de: **\$99*** 2 SEMAINES

13 nuits / nights: HOTEL PIRAMIDES - incl. transferts (Petit déjeuner incl.)

ILES CANARIES

à partir: **\$215*** 2 SEMAINES MAP

13 nuits / nights: HOTEL FOLIAS - Incl. transferts

MADRID / COSTA DEL SOL ILES CANARIES

à partir: **\$255*** 3 SEMAINES

3 nuits / CP: MADRID: HOTEL FLORIDA
 8 nuits / CP: MALAGA: HOTEL PIRAMIDES
 9 nuits / MAP: LAS PALMAS: HOTEL FOLIAS

* Plus tarif aérien en vigueur - plus \$6.00 taxe aérienne

Dép.: MALAGA: Jeudi et samedi
 Dép.: CANARIES: Mardi

TARIF AÉRIEN
\$315.
 VOL NON AFFINITÉ

L'AGENCE DE VOYAGE ROBERT SAUVE grandit au rythme de la région!

Les coûts d'imprimerie

Les étudiants du Collège ne veulent pas d'un comité sans pouvoir décisionnel

(Yvan Bélanger)

Jeddi, les étudiants du collège de Valleyfield se sont réunis en assemblée générale afin de discuter du problème des coûts d'imprimerie. Au cours de cette assemblée, les étudiants ont pris connaissance d'une lettre qu'a fait parvenir le directeur général du collège, M. André Leblanc, aux dirigeants de l'Association étudiante. Sans cette lettre, M. Leblanc souligne que le collège veut fournir aux étudiants et aux usagers de l'imprimerie les plus bas prix possible pour un service acceptable. A cet effet M. Leblanc souligne dans sa lettre que le collège veut prendre tous les moyens possibles pour diminuer les coûts d'imprimerie.

Le directeur général du collège a avisé également les représentants de l'A.G.E.C.V. qu'il suggère la création d'un comité qui fera le point

sur l'imprimerie, les équipements, les politiques de l'imprimerie ainsi que la vente et la distribution. Ce comité formé de 1 représentant des services pédagogiques, 1 représentant des professeurs, 1 étudiant et 1 représentant des services aux étudiants, devrait remettre un rapport le 30 avril. De l'avis de M. Leblanc, les recommandations de ce comité permettront au collège de prendre une décision pour la prochaine session. Dans sa missive, le D. G. du Collège invite l'A.G.E.C.V. à participer à ce comité et à donner une réponse avant le 21 février. Les étudiants n'ont pu prendre une décision à ce sujet puisqu'il n'y avait pas quorum à l'assemblée mais l'exécutif de l'A.G.E.C.V. n'entend pas participer à un comité qui n'aurait aucun pouvoir décisionnel. De l'avis de M. Gérard Poirier, président de l'Association étudiante, le comité que propose M.

Leblanc n'a qu'un pouvoir consultatif et c'est le conseil d'administration du collège qui prendra la décision finale. M. Poirier entend organiser une nouvelle assemblée générale des étudiants au cours des prochains jours afin de prendre une décision définitive. Il est impossible que l'A.G.E.C.V. prenne une décision avant le 21 février. Afin de renseigner les étudiants sur les nouveaux développements qui sont survenus dans le conflit au sujet des coûts d'imprimerie, le collège a publié la semaine dernière le com-

munié suivant: "LES SOLUTIONS QUE LE COLLEGE VOUS PROPOSE:
1. Immédiatement: Déa maintenant et d'ici la fin de la session, le Collège appliquera les prix et les méthodes de calcul en vigueur avant le 1er avril 1976.
Cette décision impliquera des baisses de prix importantes.
Exemples:
a) 250 pages imprimées à 100 exemplaires, feuilles à 1/2 x 11, papier blanc, sans couverture rigide, reliure acco. Prix l'exemplaire: \$2,00 au lieu de \$5,04.
b) 250 pages, imprimées à 400 exemplaires, feuilles à 1/2 x 11, papier blanc, sans couverture rigide, reliure acco. Prix l'exemplaire: \$1,60 au lieu de \$4,45.
N.B: D'après cette méthode, il n'y a pas de coût unitaire fixe: à un coût de base, on ajoute les autres coûts, d'après la table en vigueur l'an passé.
2. A moyen terme: Le Collège invite les parties impliquées dans les problèmes suscités par les coûts d'imprimerie à s'associer à une même table pour produire des recommandations qui

puissent résoudre les problèmes collectifs en cause.
Le Collège a donc décidé de créer un comité de travail dont la composition pourrait être la suivante:
- un représentant des services pédagogiques;
- un représentant des professeurs;
- un étudiant;
- un représentant du service de l'équipement.
Ce comité devra formuler des recommandations sur plusieurs questions techniques, dont l'appareillage et l'outillage, la qualité minimum de papier adaptée aux

besoins, la politique d'achat du papier les politiques d'imprimerie, l'impression recto-verso, la vente et la distribution, etc.
Ce comité devra remettre son rapport au plus tard le 30 avril 1977. Ce rapport sera la base des décisions que le Collège prendra pour l'an prochain.
3. A long terme: Le Collège continuera ses démarches de sensibilisation afin que l'Etat étende au niveau collégial, la gratuité scolaire aux frais encourus pour le

matériel didactique. Le Service d'Information Jean Bastien".

SOURCE:

Pas 6...
Pas 7...
Mais... **8**

EN VENTE DU 23 AU 28 FEV. - ON SALE FEB 23 TO 28

Kmart
CENTRE DE RENOVATION A PRIX D'ESCOMPTEES
DISCOUNT HOME IMPROVEMENT CENTER



PANNEAUX PREFINIS
4'X8'
PRE FINISHED PANELLING
Burl Birch
Barnwood - Bois de grange
\$6.49

TUILES MIROIRS
DECORATIVES A MOTIFS DISTINCTIVE
MIRROR SCENES
Approx. 24" x 36"
99¢

LONGEUR DE BOIS EPINETTE
2"X4"X8'
SPRUCE LUMBER
99¢ sach. ch.

PANNEAUX PREFINIS
MASONITE BRUN PALE
HARDBOARD PANELLING LIGHT BROWN
4'X8' **\$4.99**

PANNEAUX A PLAFOND
EN MASONITE
4'X4'
HARDBOARD CEILING PANELS
\$3.97

1050 BOUL. LANGLOIS, VALLEYFIELD (NITRO)

FERNAND PAQUIN
CONTRACTEUR ARTISAN
BRIQUE ET PIERRE
TEL. 373-8264
34 MOLSON VALLEYFIELD

17 NICHOLSON VALLEYFIELD
371-5771

JACQUES SMITH, PHOTOGRAPHE
PHOTOS MARIAGE
PHOTOS PASSEPORT
PHOTOS REPORTAGE
Vaste choix de faire-part.

VOTRE COUVERTURE COULE?
N'ATTENDEZ PLUS, COMMUNIQUEZ IMMEDIATEMENT AVEC
MAGAMA inc.
Spécialistes - couvreurs
SERGE GARIEPY, 373-7301
GAETAN MAINVILLE, 371-2239
Estimes gratuits. Ouvrage garanti

Nouvelle Vague Coiffure

MINI-VAGUE PLUS

- COUPE AUX CISEAUX
- SECHOIR A LA MAIN
- MODELING
- BOUCLE

551 BOUL. DU HAVRE
VALLEYFIELD 371-1617

Il n'y a pas grand changement dans le conflit de travail opposant les travailleurs de Valleyfield Seven-Up Ltée, syndiqués aux Teamster, à leur gérant, M. René Cournoyer. Ces jours-ci cependant deux faits bizarres sont survenus alors que les vitres d'une jeep appartenant à M. Jean Cournoyer (2er frère du gérant) ont semble-t-il été brisées dans la nuit de jeudi à vendredi au Motel de Beaujeu. Et d'autre part dans la nuit de vendredi à samedi c'est la voiture de M. Michel Halley (président du syndicat du Seven-Up) qui aurait été la proie des flammes. (Photos Le Soleil Jacques Smith)

Mini-congrès du Parti Québécois de Beauharnois

(Jean-Guy Pelletier)
Le président du Parti Québécois du comté de Beauharnois, M. Vianney Pineau, nous révélait lundi que le congrès national du Parti Québécois aura lieu les 27-28-29 mai au Vélodrome à Montréal et qu'en marge de celui-ci un mini-congrès aura lieu dans le comté de Beauharnois, probable-ment les 19 et 20 mars. En fait la décision doit être prise ce soir. C'est le permanent de la C.E.Q. Champlain, M. Robert Chagnon qui est responsable du mini-congrès. Ce mini-congrès qui prépare le congrès est en fait l'occasion pour les militants péquistes de se réunir dans différents ateliers afin de retoucher le programme du Parti et de formuler un certain nombre de recommandations.

AUBAINES DU PRINTEMPS chez **GUY LABERGE TAPIS**
PLUS DE 250 ROULEAUX EN ENTREPOT
POUR LIVRAISON IMMEDIATE
TOUTE MARCHANDISE EN SPECIAL
ou vous trouverez **LES MEILLEURS PRIX**
INSTALLATION PAR DES EXPERTS

"CUSHIONFLOR" 4000 V.C. 1ère QUALITE VALEUR JUSQU'A 5.95 **\$2.88** Spécial

"TAPIS TWEED" 3000 V.C. 1ère QUALITE VALEUR JUSQU'A 8.95 **\$4.95** Spécial

EXTRA-EXTRA PLASTIQUE A CRAMPONS **40¢** PIED LINEAIRE

GUY LABERGE TAPIS

aux vraies aubaines

CUISSE DE POULET
FRAIS (VRAC)

75¢
LB

JAMBON EPAULE
FUME — GENRE "PICNIC"

69¢
LB

POITRINE
POULET FRAIS (VRAC)

85¢
LB

VIANDES CUITES
TRANCHEES—HYGRADE

PQT 6 ON
5
VARIETES **41¢**

TRUITE
ARC—EN—CIEL

CONGEEE **1⁸⁹**
LB

POUR VOTRE **CÔTE DE**
CONGELATEUR **BOEUF**

COMPLETE
CANADA
CAT. "A"
PESANTEUR
MOYENNE 35 LB **99¢**
LB

Le tout coupé et emballé selon vos spécifications

LAITUE
ICEBERG

EN POMME
IMP. E.U.
CAN. No 1
GR. 24 **39¢**
CH

ORANGES A JUS
IMP. FLORIDE

SAC
5 LB **99¢**

MAXWELL HOUSE
CAFE INSTANTANE

POT
10 OZ. **3⁸⁹**

BOLD
DETERGENT

BOITE
5 LB **1⁹⁹**

LIPTON
POULET
ET NOUILLES
2 ENV.

34¢

PAIN VIANDE
BURNS
"ROYAL ALL"
BTE 12 ON

73¢

MARGARINE
MOLLE
"MONARCH"

FORMAT
1 LB **59¢**

PAPIER
TOILETTE
"FACELLE ROYALE"

BLANC
OU
ROSE
2 ROUL. **53¢**

McCAIN
FRITE
SUPERFRIES
REG. FRISEES
2 LB

79¢

BLUE WATER
FISH CHIPS
GOBERGE
32 ON

1³³



SUPER MARCHÉ D'ESCOMPTE

aux vraies aubaines
Filiale de Provigo

71 RUE MADEN

Ce qui reste de la plage municipale sera aménagé pour les petites embarcations

(Yvan Bélanger)

Le maire de Valleyfield, Mme Marcelle Trépanier, a rencontré cette semaine le ministre du tourisme,

de la chasse et de la pêche M. Duhaime relativement à la marina du club nautique. Mme Trépanier a présenté à M. Duhaime un document

sur la marina préparé en collaboration avec certains directeurs du club nautique. Le maire de la Ville de Québec a également présenté au ministre du tourisme, de la chasse et de la pêche une évaluation des coûts pour

aménager la marina de telle sorte qu'elle corresponde aux normes du service de l'environnement.

De l'avis du maire de Valleyfield, la marina pourrait devenir rapide-

ment une attraction d'importance pour la Ville de Québec. Mme Trépanier a noté mardi matin lors d'une conférence de presse que la marina de Valleyfield était le premier port de plaisance de puis Cornwall, plusieurs

amateurs de voile seront intéressés à remiser leur embarcation à Valleyfield.

Afin de rassurer les propriétaires de petites embarcations, Mme Trépanier a souligné qu'une partie de la marina sera

utilisée uniquement par les petits voiliers et les petites embarcations. Il est fort probable que la partie de la plage qui n'a pas été touchée par les travaux d'aménagement de la marina soit utilisée par ces petites embarcations. Mme Trépanier a souligné elle-même mardi matin qu'il n'était plus question que cette partie de l'ancienne plage municipale serve pour la baignade cet été.

A la suite de cette rencontre avec M. Duhaime il n'est pas possible de dire à l'heure actuelle

si la cité obtiendra une subvention pour poursuivre l'aménagement de ce port de plaisance. Cependant Mme Trépanier a noté que pour avoir une subvention du ministère du tourisme, de la chasse et de la pêche il fallait que la marina soit la propriété de la cité. Il est à noter que dans le nouveau bail qui sera soumis au club nautique il est défini que la cité a la responsabilité de la marina. Si ce projet de bail est accepté par les deux parties, il est probable que la cité devra procéder à l'engagement d'un administrateur pour

prendre en charge les destinées de la marina.

Mme Trépanier a tenu à souligner que les démarches qu'elle a fait au sujet de la marina n'entraînent en rien la marche des négociations pour le renouvellement du bail du club nautique. Hier, un notaire devait finaliser le projet de bail qui devait être présenté lundi soir prochain aux membres du conseil. Reste à savoir si la signature du bail amènera automatiquement le comité organisateur des régates à se mettre en marche?

Fondation du coeur rotarienne

La campagne de la Fondation du Coeur du Club Rotary de Valleyfield débute officiellement le 29 mars 1977.

L'invité à cette occasion sera le Docteur Pierre Grondin, célèbre cardiologue de Montréal.

La campagne de souscription est prévue être en pleine force pour les mois d'avril et mai 1977, mais continuera toute l'année 1977 et 1978 avec des périodes plus actives de souscription.

Déjà, la Fondation du Coeur Rotarienne possède un appareil d'évaluation cardiaque sous effort physique et qui est en fonction actuellement au Centre Hospitalier de Salaberry de Valleyfield. Le coût de ce seul appareil est de \$13.450.00 ce qui démontre que la Fondation a besoin du support de tous afin de fournir à la population régionale de Valleyfield des services aux personnes affligées de maladie du coeur.

Clément Beaudin, Publiciste

Le zonage de la baie

(Yvan Bélanger)

Il y a quelques mois, le conseil municipal a accepté un plan de zonage pour la baie. Ce règlement de zonage concerne le territoire compris entre la rue Éliée, l'ancienne limite de la paroisse Ste-Cécile, la rue Salaberry et jusqu'au pont situé à l'extrémité de la baie. Il est à noter qu'à la fin du printemps dernier, la présentation de ce projet avait amené une vague de protestation. Plus de 125 personnes ont à cette époque signé une pétition contre ce règlement de zonage. A la suite des

représentations des citoyens de la baie, le projet avait été étudié pendant plusieurs mois par la commission d'urbanisme.

Depuis, plusieurs citoyens de la baie ont été surpris d'apprendre que ce projet avait été accepté. Plusieurs citoyens ont communiqué avec notre journal pour nous signaler qu'ils venaient tout juste d'apprendre que ce secteur de la baie était maintenant zoné "B" restrictif "A"; ce qui signifie que l'on ne peut bâtir dans ce secteur que des bungalows.



Le comité d'administration du groupe 7e, St-Esprit, organise un deuxième défilé de mode aux profits des Scouts-Guides.

Ce défilé aura lieu mardi le 15 mars au Centre des Loisirs de Bellefleur à 20h.00.

Les exposants sont: La Boutique Marie-Chantal, La Pantalomanie, Loïsele Chaussures, Topaze Fleuriste, Centre Musical J.B. Côté.

Au cours du défilé, des étudiants de M. Thomas Thé feront quelques démonstrations de ballet-jazz! Mme Madeleine Levac sera la commentatrice de la soirée.

L'admission est de \$3.00.

MANIFESTATION...

(Suite de la Page A-1)

respectent pas les travailleurs de Stanchem, M. Jean-Yves Arseneault, déclarait qu'il n'est pas question de lâcher et que les gars sont décidés à aller jusqu'au bout.

Après la manifestation plusieurs ont repris les

autobus pour retourner dans leurs régions alors que 500 personnes environ se sont rendus au "souper aux beans" et à la fête populaire organisée par le comité intersyndical CSN-FIQ-CEQ et qui clôturait cette journée.

Vivre au Québec

Le député du comté de Vaudreuil au fédéral, M. Hal Herbert, réitère sa foi dans un Canada Uni dans une lettre qu'il nous faisait parvenir récemment. M. Herbert déclara: "Je maintiens que nous devons d'abord travailler ensemble afin de garder le Canada U-

ni. Une façon d'illustrer ceci est que nous démontrions qu'en tant que québécois de langue anglaise, nous voulons continuer à vivre au Québec en harmonie et dans la sympathie avec nos amis les québécois de langue française".

SERVICE D'INCENDIE.... (Suite de la Page A-1)

- Autopompe 840 g.i.p.m. 1932 (désuète)
- Autopompe 1000 g.i.p.m. 1950
- Autopompe 840 g.i.p.m. 1969
- Autopompe 840 g.i.p.m. 1971
- Echelle aérienne 85 pieds 1955
- Camion-secours 1971

pompiers professionnels dont les fonctions seraient exclusivement consacrées à cet aspect. Il serait possible selon nous de fournir un degré de protection acceptable à tout le territoire si l'on disposait d'un minimum de trois (3) pompiers constamment en devoir et suppléés par des pompiers à temps partiel (volontaires) recrutés parmi les résidents des municipalités. Ces hommes devraient être sous la direction d'un chef permanent. Egalement, l'on devrait engager une personne compétente dont la tâche principale serait de procéder à l'inspection systématique des principaux dangers d'incendie dans le territoire et de mettre en application un règlement de prévention adéquat.

D) REGLEMENT DE PREVENTION

Un programme de prévention des incendies efficace diminue certainement les causes d'incendie et souvent les élimine. Naturellement, afin que ce programme soit efficace, il doit être basé sur certains règlements; il n'existe actuellement aucun règlement de prévention dans le territoire.

Nous suggérons que l'on adopte un tel règlement, en l'occurrence le Code National de Prévention d'incendie, publié par le Conseil National de Recherches du Canada. Une fois ce règlement adopté, on pourra entreprendre un programme d'inspection systématique dont la responsabilité sera confiée au chef-inspecteur."

En terminant leur assemblée, les représentants de Valleyfield, de la municipalité Grande-Île, du village et de la paroisse St-Timothée ont étudié certaines recommandations relativement à la mise en commun des services d'incendies. Il ressort qu'il faudrait construire un poste de pompier à Valleyfield d'une capacité de remisage de 6 véhicules. Il semble selon certaines rumeurs que cette caserne serait construite en face des chantiers municipaux sur la rue Victoria. Parmi les autres recommandations étudiées par le comité, en note l'achat d'une autopompe d'une capacité de 840 g.i.p.m. ainsi que d'un camion-citerne type transporteur d'eau de 1500 gallons. On parle également de l'engagement d'un certain nombre de pompiers permanents. Selon certaines sources d'informations, ce nombre serait de 15.

En terminant on parle également de l'adoption et de la mise en application d'un règlement de prévention.

J.P. Châtigny, C.G.A.
M. Caron, C.G.A.

Châtigny, Caron & Associés

Comptables Généraux Licenciés

261 Victoria, suite 310,
Valleyfield, J6T 1B1
Telephone: 373-5698

SUR RENDEZ-VOUS:

JOUR: 373-9392
SOIR: 373-9920

LOUIS J. HEBERT, D.D.

DENTUROLOGISTE
Dentiers - Partiels
(Assistés sociaux acceptés)
19 Cossette, Valleyfield.

JEAN A. PARE

Podiatre - Podiatrist
Spécialiste du pied

186 Madan
Valleyfield 373-4666

Membre de la Corporation et de l'Ordre des Podiatres du Québec.

LUCIEN LEVAC
REPRESENTANT

Union du Canada
Assurance - Vie

Assurance-vie tous genres
Plan épargne enregistré
Assurance-Hypothèque
Assurance scolaire - infla-vie

RES. 452-4603

Bureau: L'Acadie Sauvée Plaza
1400 Sauvée O, suite 175, Mtl. Bureau: 336-7051

Chronique de Décoration

par MICHEL CADIEUX
conseiller en décoration

Une chambre d'enfant.

A vivre dans un univers harmonieux et intelligent, un enfant exerce sans même s'en apercevoir des aptitudes à reconnaître le beau ou les choses esthétiquement belles. Très tôt son goût peut se raffiner s'il est placé dans un contact où on lui présente de beaux agencements de couleurs, formes et motifs. L'enfant est toujours plus sensible à son environnement que l'adulte. On se doit d'encourager leur exploration mentale et satisfaire leur curiosité par des décors subjectifs et reposants. En réalité, une chambre d'enfant devrait être beaucoup plus qu'un simple dortoir. Mais plutôt son quartier général qui centralise ses attentes et ses loisirs, l'incite à jouer et à découvrir son petit monde. Les petits font preuve d'une charmanche et naïve imagination qu'il faut mettre à profit car ils traversent les années de leur vie les plus formatrices et créatrices, déterminantes de leur personnalité future.

Pour décorer une chambre d'enfant, le conseiller en décoration doit acquérir une connaissance étoffée de la psychologie de l'enfant, et plus particulièrement de celui à qui l'on a affaire. Il doit aussi garder en mémoire que cette chambre peut être appelée à subir des altérations mineures pour garder une relation intime avec l'évolution de l'enfant.

les décorations CADIEUX inc.

38 STE-CECILE VALLEYFIELD 373-7979

PEINTURE SICO
Tapisserie, Céramique
ACCESSOIRES
DE DECORATION
Tapis et prétais
ARMSTRONG

Ormstown Un enfant périt dans un incendie

(Jean-Guy Pelletier)

Un incendie survenu à Ormstown vers une heure quarante du matin dans la nuit de dimanche à lundi a fait une victime. Il s'agit de Anne-Marie Seidel, deux ans et demi, qui était avec ses parents dans une roulotte située dans le rang des Botreaux. Le feu s'est

déclaré alors que toute la famille dormait. Les parents auraient tenté de sauver l'enfant, mais n'ont pu le faire à temps. L'enfant a succombé à ses brûlures. Les parents ont eux aussi été brûlés, mais ont pu s'en sortir vivant. Le service des incendies criminels de la Sûreté du Québec enquête sur cette tragédie.

GEORGES McSWEEN FOURRURES

vous offre ses nouvelles
CREATIONS COMBINEES
de
FOURRURE ET LAINE

Mesdames,
Soyez les premières à annoncer à vos amies les nouvelles créations '77

En plus de vous donner un confort de mouvement, le tricot est chaud et d'allure souple

LE MAGASIN DE LA FEMME QUI Y TROUVE CONFORT ET CHALEUR

Ces tricots à l'envers laminé sont taillés par des experts et tout prêts à être cousus directement à la fourrure par votre maître-fourreur.

GEORGES McSWEEN FOURRURES

148 ST-LAMBERT VALLEYFIELD 373-9696

•MANNLEY • HARLEY DAVIDSON • DRAG SPECIAL • BECK ARNLEY •

Nouveau à Valleyfield!

bike STOP Shop

31 ST-THOMAS VALLEYFIELD 371-6455

OUVERT DE 9 A. M. A 9 P. M. DU LUNDI AU SAMEDI

•SERVICE DE REPARATIONS
•PIECES CHOPPER
•CUSTOM PARTS

•PIECES NEUVES & USAGES
•CENTRE DE PEINTURE "CUSTOM"

Le plus grand centre de PIECES CHOPPER DE LA REGION

HONDA TRIUMPH

BSA Kawasaki

•BOBOL LEATHERWORK • GARY BANG • ORIGINALS • IBCO GASKETS • BARNETT

•PAUGHCO • JAMMER • ALPHABET HEADERS • BARNETT • MANNLEY

La journée de grève des étudiants devra être récupérée

Le directeur général du Cégep fait une contre-proposition aux étudiants sur les frais d'imprimerie

(Jean Guy Pelletier)

Révoirement Le Soleil rencontrait le Directeur Général du Cégep de Valleyfield, M. André Leblanc, afin que celui-ci nous précise la contre-proposition faite aux étudiants dans le contexte de la bataille menée par ceux-ci contre les frais d'imprimerie. (Voir le texte sur l'Assemblée générale des étudiants pour certains détails de la contre-proposition)

firmant d'abord que l'imprimerie du Collège est un service rendu aux étudiants et usagers de la maison et que l'imprimerie n'est donc pas là pour rentabiliser le service, faire de l'argent ou financer des projets pédagogiques ou autres. L'objectif, poursuit-il, c'est de fournir aux étudiants et usagers le plus bas prix possible pour un service acceptable.

Pour offrir ce service M. Leblanc mentionne un certain

nombre de mesures. Il parle d'abord de faire appel à la conscience des gens pour éviter le gaspillage et viser à imprimer seulement le matériel nécessaire. Il est aussi question d'un meilleur contrôle dans l'utilisation du papier à l'imprimerie. On compte s'acheter que la qualité de papier nécessaire à imprimer toutes les feuilles recto-verso afin de diminuer toujours les coûts. On réévaluera aussi l'appareillage et l'outillage utilisé. Dans cet esprit M. Leblanc soulignait que le Collège ne renouvellera pas de contrat avec la compagnie Xerox pour la Xerox 9200 qui se révèle dispendieuse. Le Directeur Général signale également qu'on tentera de faire une utilisation plus considérable de la bibliothèque du Collège pour éviter la multiplication du matériel à imprimer.

la gratuité scolaire afin d'engorger les frais d'imprimerie.

Au sujet de la gratuité scolaire dont les étudiants ont fait leur cheval de bataille dans la lutte contre les frais d'imprimerie, M. Leblanc souligne que le Collège est financé à 100% par l'Etat et que c'est à celui-ci de décider des budgets à être votés pour couvrir les frais d'imprimerie ou autres frais.

Dans le calcul des coûts pour les frais d'imprimerie, M. Leblanc ajoutait que le Collège est prêt à défrayer les coûts fixes comme l'électricité, le chauffage, le téléphone et aussi les salaires des employés travaillant à l'imprimerie. Pour donner une idée de l'ampleur du service d'imprimerie du Collège, M. Leblanc nous révélait que deux millions de feuilles par année sont imprimées.

LA GREVE

Dans la proposition du G.G. à court terme on prévoit de charger aux étudiants le même prix que par le passé pour les briques de cours (donc pas d'augmentation à 2 cents la page imprimée) alors que tout le matériel en bas de 10 pages sera gratuit. A moyen terme il y a la formation d'un comité pour étudier toute cette question d'imprimerie et dont un rapport devrait être déposé avant le 30 avril 1977. Finalement, à plus long terme, le Collège par le biais de la Direction Générale de l'Enseignement Collégial poursuivrait ses démarches pour élargir

L'affaire Fisher-O'Brien La cour d'Appel rejette la requête et Couillard devra comparaître

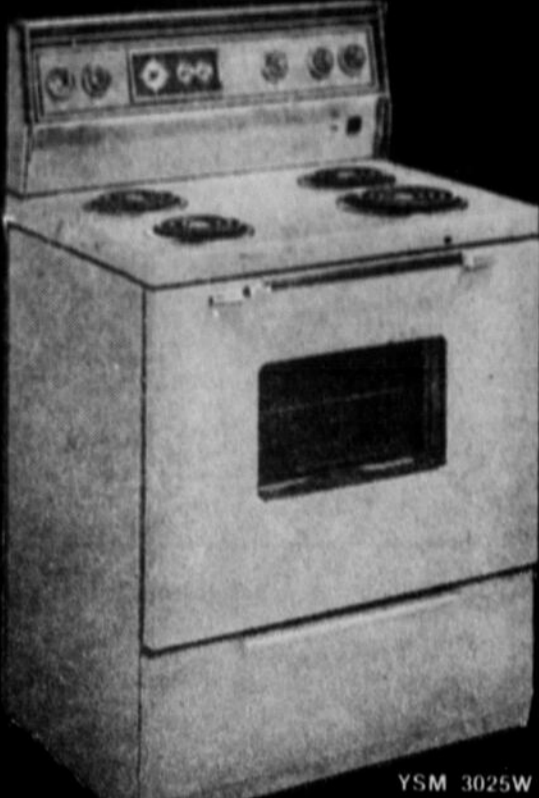
(Jean Guy Pelletier)

L'affaire des meurtres de Debbie Fisher et Norma O'Brien connaîtra peut-être un dénouement prochainement puisque la Cour d'Appel a rejeté lundi la demande du procureur de Daniel Couillard, soupçonné des deux meurtres de la faire comparaître en Cour de Bien-être plutôt qu'à la Cour des Sessions de la Paix. Le procureur alléguait que Daniel Couillard, qui a maintenant 18 ans, était mineur au moment des crimes qu'on lui reproche. Le 7 juin dernier le procureur avait refusé de plaider devant le juge Maurice Per-

ron, mais cette fois les juges Georges Owen, André Dubé et Albert Mayrand de la Cour d'Appel du Québec ont rejeté la requête et par le fait même l'accusé devra subir son enquête préliminaire vendredi au Palais de Justice de Valleyfield. Les deux meurtres dont Couillard est soupçonné ont été commis les 9 juillet 74 et 23 juin, 75. Norma O'Brien, 12 ans, de Châteauvieux avait été violée, étranglée, et on lui avait enfoncé sa brosse à cheveux dans la gorge. Debby Fisher de Châteauvieux avait aussi été victime d'une attaque sexuelle

***** NOTRE VENTE GEANTE SE TERMINE SAMEDI *****

ENCORE
3
JOURS



LES AMEUBLEMENTS JEAN & FILS

VOUS OFFRENT LES APPAREILS

MCCLARY

CUISINIÈRE MCCLARY

30 POUÇES



A DES PRIX

IMBATTABLES

INCROYABLES

INOUS

JAMAIS VUS

- Horloge automatique, minuterie du four, compte-minutes
- Une prise programmée pour petits appareils - 1 élément de 8" et 3 de 6"
- Commande variable du grill
- Hublot et éclairage du four

\$ 269.00

Supplément de \$10.00 pour couleur

REFRIGERATEUR MCCLARY

SANS GIVRE
13.2 PIEDS CUBES

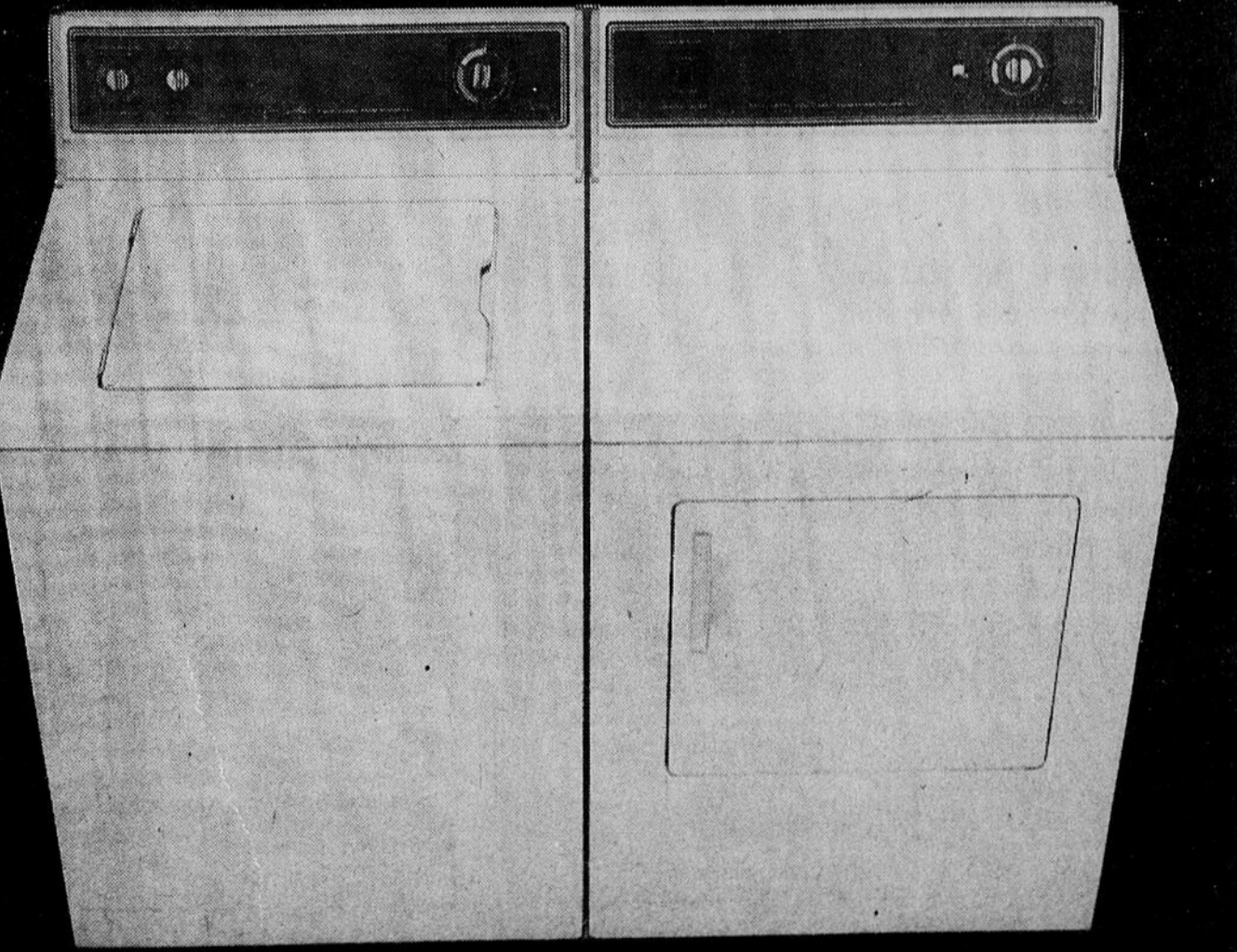


- Compartiment de rangement de produits laitiers
- 2 étagères pleine largeur réglables
- Légumiers jumeles en porcelaine
- Intérieur en porcelaine

\$ 389.00

Supplément de \$10.00 pour couleur

ENSEMBLE LAVEUSE-SECHEUSE MCCLARY



YWM 4126

\$349

Blanc seulement

YDT 4116

\$199

Blanc seulement

AMEUBLEMENT JEAN & FILS

30 VICTOR LEGER VALLEYFIELD 373-8131

DÉCÈS

BAYARD.
A Ormstown, le 20 février, à l'âge de 87 ans, est décédé M. Léandre Bayard, époux de Délia Mongeon, demeurant à St-Chrysostome. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 23 février. Le convoi funéraire est parti du funérarium Demers et Gibeau, de St-Chrysostome, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome où le service fut célébré à 14 heures. Inhumation à St-Chrysostome.

ont eu lieu aujourd'hui le 23 février. Le convoi funéraire est parti du salon Rodrigue Montpetit, de Huntingdon, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Anicet où le service fut célébré à 10 heures. Inhumation à St-Anicet.

LEGAULT.
A Ste-Martine, le 20 février, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Olier Legault, époux d'Eva Bergévin, demeurant à Ste-Martine. Les funérailles ont eu lieu hier, le 22 février. Le convoi funéraire est parti du salon J. M. Loiseau, de Ste-Martine, pour se rendre à l'église paroissiale de Ste-Martine où le service fut célébré à 14 heures. Inhumation à Ste-Martine.

SCHINCK
A Valleyfield, le 20 février, à l'âge de 76 ans, est décédé M. Raoul Schinck, époux de feu Victoria Primeau, demeurant à St-Chrysostome. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 23 février. Le convoi funéraire est parti du funérarium Demers et Gibeau, de St-Chrysostome, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Chrysostome où le service fut célébré à 15 heures. Inhumation à St-Chrysostome.

LABERGE.
A St-Etienne de Beauharnois, le 20 février, à l'âge de 84 ans, est décédé M. Arthur Laberge, époux de Marie-Anne Parent, demeurant à St-Etienne de Beauharnois. Les funérailles ont eu lieu aujourd'hui, le 23 février. Le convoi funéraire est parti du salon Bourgie & Frère Inc., de Beauharnois, pour se rendre à l'église paroissiale de St-Etienne de Beauharnois où le service fut célébré à 10h30. Inhumation à St-Etienne de Beauharnois.

LEDUC.
A St-Anicet, le 20 février, à l'âge de 88 ans, est décédé M. Alfred Leduc, époux de feu Oveline Caza, demeurant à St-Anicet. Les funérailles

REMERCIEMENT.
M. et Mme Robert Deschamps, M. et Mme Onésime Vincent, M. Roméo Vincent, ainsi que les neveux et nièces désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Eugénie Leduc, survenue le 26 janvier 1977, à l'âge de 85 ans et 6 mois, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENT.
M. et Mme Robert Deschamps, M. et Mme Onésime Vincent, M. Roméo Vincent, ainsi que les neveux et nièces désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mlle Thérèse Bélanger, survenue le 9 novembre 1976, à l'âge de 42 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENT
Mme Agathe Trudel et ses enfants, ainsi que les familles Trudel et Poirier désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Ernest Trudel, survenu le 1er février dernier, à l'âge de 68 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes les personnes ayant omis de s'inscrire au registre sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



REMERCIEMENT.
Tous les membres de la famille J.A. Montpetit désirent remercier toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de Mme Montpetit, née Marie-Anne Huot, survenue le 2 janvier dernier, à l'âge de 81 ans, soit par offrandes de messes, fleurs, visites, télégrammes ou assistance aux funérailles. Toutes ces personnes sont priées de considérer ces remerciements comme personnels.



FAUBERT (Gérard), son épouse Mme Fernande Faubert et ses enfants; Alain, époux de Francine Tisseur, Guy, époux de Carmen Dubé, Huguette, épouse d'Adrien Tanguay, Serge, Germain, époux de Micheline, Bernard et Lyne, ainsi que son frère Uclide Faubert, et sa soeur Mme Léda Fournier remercient sincèrement (parents et amis), qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathies à l'occasion du décès de M. Gérard Faubert survenu le 15 février 1977 soit par offrandes de messes, de fleurs, de sympathies, soit par bouquet spirituel, visite ou assistance aux funérailles. Les personnes ayant omis de s'inscrire sont priées de considérer ces remerciements comme personnels (R.L.)

Les salons FUNERAIRES

ERNST MONTPETIT & FILS INC

315 DANIS VALLEYFIELD

TEL: 373-3511

Les salons les plus modernes

Dominion Textiles

La C.S.D. présente une requête en suspension de négociations

(Yves Bélanger)

Vendredi au Palais de Justice de Valleyfield, le commissaire enquêteur Maurice Vassard a entendu une requête de la Centrale des Syndicats Démocratiques...

C.S.D. "donner le pouvoir à un syndicat battu en brèche de négocier un nouveau contrat de travail..."

relativement à la suspension des négociations. Par la suite, un représentant de la compagnie Dominion Textile a demandé au commissaire enquêteur de rendre une...

réponses dans les plus brefs délais possibles. En ce qui concerne la compagnie, elle est habilitée à négocier. Selon ce dernier, il est important que les employés aient un contrat de travail...

Le principal à St-Eugène Les commissaires pourront-ils répondre aux parents le 8 mars? "sa retraite. Revenant sur la question du règlement, M. Faillie nous a répété qu'il s'agissait d'un problème et que cette mesure visait à éviter que la commission scolaire soit forcée de monter un dossier contre une personne pour la...

elle doit avoir lieu une nouvelle séance de négociation. Le commissaire-enquêteur Maurice Vassard a pris la question en délibéré et a assuré les deux parties qu'il rendrait une décision dans les plus brefs délais possibles.

sa retraite. Revenant sur la question du règlement, M. Faillie nous a répété qu'il s'agissait d'un problème et que cette mesure visait à éviter que la commission scolaire soit forcée de monter un dossier contre une personne pour la...

Session d'hommes d'affaires

Une session d'information sous le patronage du Club Rotary aura lieu au Club Nautique de Valleyfield le premier jour de mars 1977. M. Armand Miron, représentant de la compagnie d'assurance - via Great West ainsi que des Conférenciers de la même compagnie donneront un exposé sur des sujets appropriés à notre mode de vie d'aujourd'hui...

CLINIQUE VETERINAIRE DE VALLEYFIELD MEDECINE ET CHIRURGIE pour animaux de ferme et petits animaux domestiques 461 Ch. Larocque Valleyfield 373-8432

LAB-DENTAIRE Laurier Gosselin, D.D. André Amyot, D.D. DENTUROLOGISTES Dentiers complets et partiels Réparation immédiate de prothèse

Pas 5... Pas 7... Mais... 8

ASSEMBLEE GENERALE PARTI QUEBECOIS HUNTINGDON DIMANCHE, 27 FEVRIER 2h. P.M. SALLE ST-JEAN BAPTISTE STE-MARTINE

NOUVEAU DEPOSITAIRE Panasonic A VALLEYFIELD PROFITEZ DE NOS SPECIAUX D'OUVERTURE MARTEL Electronique 193 TRUDEAU VALLEYFIELD

Le C.L.S.C. est impatient d'ouvrir un point de service à Beauharnois

(Jean-Guy Pelletier) Dans le débat soulevé par les parents de l'école St-Eugène qui veulent garder leur principal en place, quelques prévisions doivent être apportées à l'article paru dans notre édition du 9 février 1977.

Face à la situation de crise du logement le gouvernement du Québec a décrété par la loi 78 adoptée le 23 décembre 1976, pour les immeubles utilisés principalement à des fins de location résidentielle...

point de service n'est toujours pas en place. Que se passe-t-il? En fait il semble qu'il y ait eu entre autres un certain nombre de problèmes au niveau de la formulation du règlement d'emprunt pour la transformation du centre communautaire...

formation et de consultation sociale, une secrétaire-téléphoniste, un organisateur communautaire, une auxiliaire familiale à temps plein et une à demi-temps. Pour ce qui est d'un local temporaire, l'idée a été lancée, mais rien de précis n'est encore arrêté...

Solution à la crise du logement

Face à la situation de crise du logement le gouvernement du Québec a décrété par la loi 78 adoptée le 23 décembre 1976, pour les immeubles utilisés principalement à des fins de location résidentielle...

Ainsi, depuis le 1er janvier 1977, celui qui achète un tel immeuble ne pourra l'habiter avant le 1er juillet 1978 à moins que l'ancien propriétaire ne libère un logement en le quittant...

La décision d'enfermer le chauffeur de taxi dans le coffre-arrière. Le témoin aurait aussi révélé que Lauzon n'était armé que d'un pistolet à air acheté au Woolco.

Le chauffeur de taxi de Rivière-du-Loup

McSween aurait reconnu sa complicité dans le vol

(Jean-Guy Pelletier) C'est hier soir à Rivière-du-Loup que devait se poursuivre l'enquête du coroner relativement à la mort d'un chauffeur d'autobus de Rivière-du-Loup retrouvé le 21 février 1976 dans le coffre-arrière de sa voiture...

M. Lorenzo Emond, 56 ans, aurait succombé à une crise cardiaque alors qu'il était dans le coffre-arrière de son taxi où il avait été déposé après avoir été ligoté.

La première partie de l'enquête du coroner qui avait lieu ces jours-claurs a permis d'entendre Robert McSween qui aurait reconnu sa complicité avec Yves Lauzon dans le vol du chauffeur de taxi. Un informateur serait également dans le coup.

Un bon samaritain

A une époque bouleversée comme la nôtre, il existe encore des gens qui ont un grand coeur. Une dame communiquait avec le journal la semaine dernière pour nous signaler qu'un bon samaritain avait retrouvé son porte-monnaie au centre d'achat Valleyfield...

VOITURES D'OCCASION

C'est en plein l'temps N'ATTENDEZ PAS AU PRINTEMPS LES MEILLEURES AUBAINES SONT ENCORE LA! FOX STATION WAGON '75 \$3795. RABBIT 1976 (30,000 milles) \$3495. RABBIT 1975 \$2695. VOLKSWAGEN 1975 \$1995. VOLKSWAGEN 1974 \$1895. VOLKSWAGEN 1973 Super \$1695. VOLKSWAGEN 1972 Auto 22,000 milles \$1595. VOLKSWAGEN 1971 \$795. VOLKSWAGEN '72 VAN \$1895. PINTO 1974 AUTO \$1695. DATSUN 1974 \$1495. DATSUN 1973 \$995. GREMLIN '70 AUTO \$495. VOITURES NEUVES AUDI FOX 1976' NEUVE RABAIS \$1000. VOLKSWAGEN '76 NEUVE RABAIS \$500. Ce sont des aubaines à ne pas manquer! ANTILLES AUTOMOBILES INC. 619 CHEMIN LAROCQUE VALLEYFIELD TEL 371 5563

LES BUREAUX D'AVOCATS DONT LA CARTE D'AFFAIRE EST PUBLIEE DANS CETTE ANNONCE FONT DE L'AIDE JURIDIQUE C'EST GRATUIT CONSULTEZ VOTRE AVOCAT RICHARD LAFONTAINE Avocat 50 Jacques-Cartier Valleyfield 373-4404 DEMERS & SAVAGE Avocats 59 Jacques-Cartier Valleyfield 373-6122 HEBERT, LAFONTAINE, MERCIER Avocats 139 rue Salaberry Valleyfield 371-2221 MICHEL LECOMPTÉ Avocat 50 Jacques-Cartier Valleyfield 371-6066 LEMIEUX, LAMARCHE & LEMIEUX Avocats 23 rue Ste-Hélène Valleyfield 371-5511 MELOCHE, BLANCHARD, VINET Avocats 70 rue Nicholson Valleyfield 373-1414 MORIN & DROUIN Avocats 39 Jacques-Cartier Valleyfield 373-7144 ODETTE PERRON Avocat 47 Jacques-Cartier Valleyfield 373-8105 RENAUD & LABERGE Avocats 47 Jacques-Cartier 125 Ellice Valleyfield 373-1432 Beauharnois 428-7776 MARIE-ANDRÉE VILLENEUVE Avocat 19 rue Du Marché Valleyfield 371-7111



"moi je fais confiance à IGA"

JOURS DU DOLLAR CHEZ IGA

JUS DE TOMATES IGA
CANADA DE FANTAISIE

4 Btes 19 oz **1.00**

JUS D'ORANGE CONGELÉ KENT

3 Btes 12 1/2 oz **1.00**

SOUPE IGA
POULET ET NOUILLES

8 Env. 2 1/4 oz **1.00**

PÊCHES DEL MONTE
DEMIES OU TRANCHÉES
E.U. DE FANTAISIE

2 Btes 19 oz **1.00**

COCA-COLA
BOUTEILLE CONSIGNÉE

2 Bout. 1.5 litre (53 oz) **1.00**

SERVICE PERSONNEL ET COURTOIS SATISFACTION GARANTIE

DINDES FRAÎCHES

CANADA CATÉGORIE "A" MOYENNE
6 à 10 LB

79¢
lb

JAMBON DANS LA FESSE

PRÊT-À-MANGER ENVIRON 6 LB

SODOR

GROS BOUT

88¢
lb

COUENNE ET SURPLUS DE GRAS ENLEVÉS

TRANCHES DE JAMBON COUPE DU CENTRE **1 28** lb

QUART DE JAMBON BOUT DU JARRET **98**¢ lb

JAMBON ROULÉ

1.59 lb

BACON SODOR

SANS COUENNE **1.29** Pqt 1 lb

COTTAGE SODOR

PAMPLEMOUSSES ROSES

"ROUGE RUBIS" DU TEXAS TRÈS JUTEUX GROSSEUR 56

10 pour **99**¢

ORANGES SUNKIST

CALIFORNIE - SUCRÉES ET JUTEUSES NOUVELLE RÉCOLTE - GROSSEUR 113

89¢ Douz.

ÉCHALOTES

JEUNES TENDRES E.U. PAQUET ORIGINAL **2 29**¢ pqt

NAVETS

DU QUÉBEC CANADA NO. 1 **11**¢ lb

POIRES ANJOU

DES E.U. CANADA DE FANTAISIE **33**¢ lb

JOURS DU DOLLAR CHEZ IGA

TOMATES AYLNER
CANADA DE CHOIX

2 Btes 28 oz **1.00**

MARGARINE SILVER 50% 50%

3 Pqts 1 lb **1.00**

POIS VERTS NO 3 OPAL
CANADA DE CHOIX

3 Btes 19 oz **1.00**

JUS de POMMES IGA FAIT DE CONCENTRÉ

2 Btes 48 oz **1.00**

LÉGUMES ASSORTIS
LA FERLANDIÈRE

6 Btes 10 oz **1.00**

FÈVES COUPÉES IGA
JAUNES OU VERTES
CANADA DE CHOIX

3 Btes 19 oz **1.00**

RÉPONSES AUX QUESTIONS DE RANGEMENT

Après la cuisson nous avons souvent des restes d'ingrédients que nous désirons conserver. Voici un guide de rangement pour quelques produits qui peuvent vous préoccuper. Les conditions de rangement, le type de contenant, la qualité du produit, etc. affectent tous la durée de conservation. Toutefois, ce qui suit peut vous aider.



Marie-Paule Green
Directrice Service aux Consommateurs

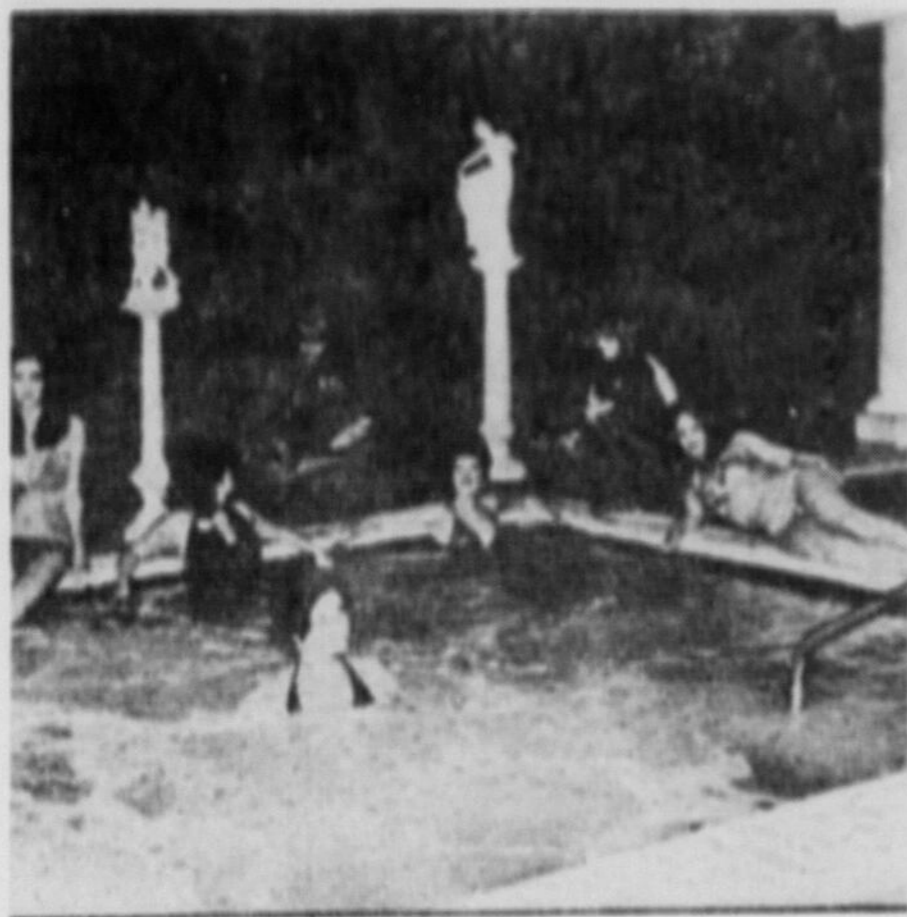
Noix de coco râpée - ferme ouverte	12 mois	Réfrigérer après avoir été couverte	Cacao mélangé	6 mois	Contenir hermétique
Raisins	6 mois	Emballage hermétique au réfrigérateur	Gâteaux : tous les genres	16 mois	Contenir hermétique
Garniture fougère (sèche)	12 mois	Au frais et au sec	Meringues gâteaux	2 mois	Au frais et au sec
Chocolat - pré-fondu (sachets)	3 mois	Réfrigérer	Gâteaux des anges	12 mois	
Chocolat - pré-fondu (non sucré)	12 mois	Au frais	Biscuits - faits à la maison	2-3 semaines	Contenir hermétique
	24 mois	Au frais	Levure (sèche)	2 mois	Date d'expiration sur le paquet
	18 mois	Au frais			

Mme Green sera heureuse de discuter avec les groupes de consommateurs. Écrivez à: Hudon et Desudelin Ltée, 11281 Albert-Hudon, Mt. Nord. P.Q. H1G 3J5.

Prix en vigueur jusqu'au 26 fév. 1977 - Nous nous réservons le droit de limiter les quantités



un amour de marché

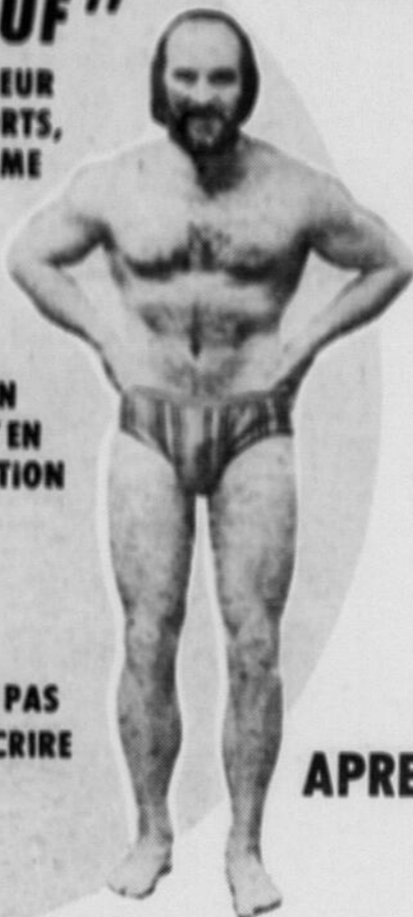


"OUI, GRACE A
JE SUIS DEvenu
UN HOMME NEUF"

Silhouette
 Club de Santé/Health Spa



JE SUIS MEILLEUR
 DANS LES SPORTS,
 EN ATHLETISME



JE SUIS PLEIN
 D'ENERGIE ET EN
 PLEINE CONDITION

**IL NE S'AGIT
 QUE DE VOUS
 POUR VOUS
 INSCRIRE!**

*Nous sommes prêts
 à vous
 recevoir!*

NE TARDEZ PAS
 A VOUS INSCRIRE

AVANT

APRES!

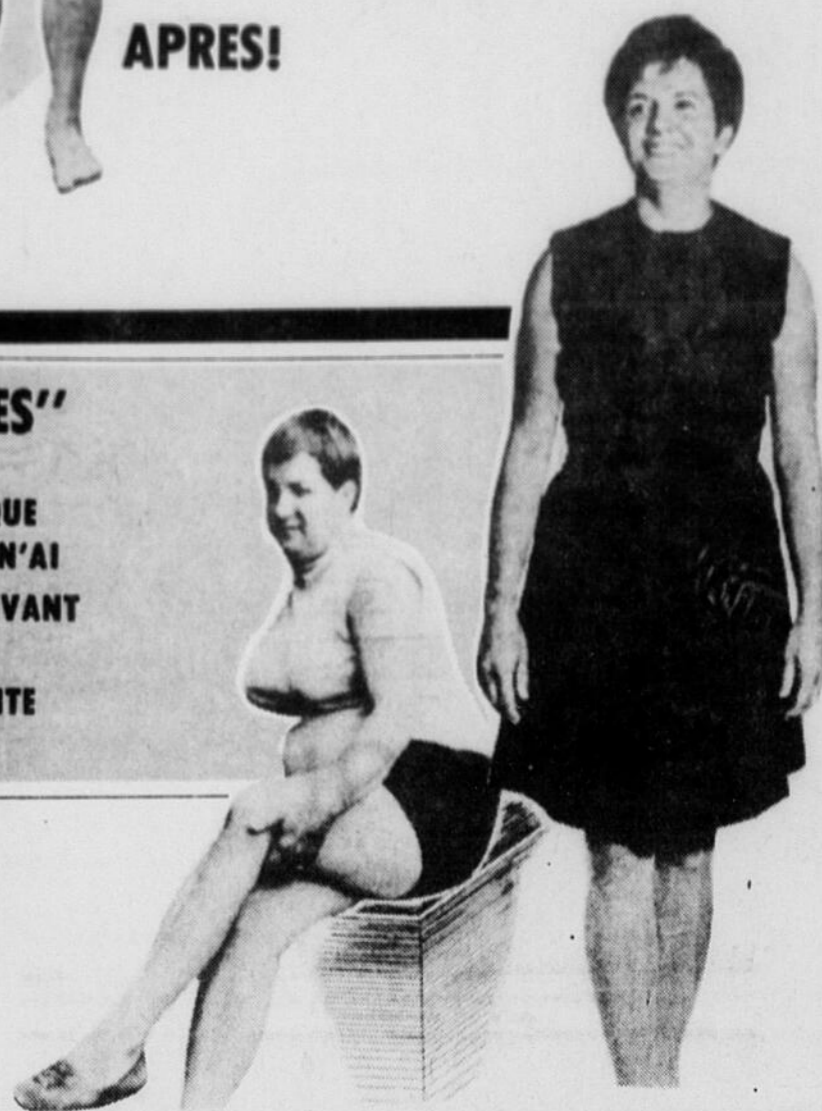
**ALORS,
 DECIDEZ-VOUS !**



**SOYEZ
 EN TOUT
 ET
 PARTOUT
 UN HOMME
 FIER
 DE VOUS**

"J'AI PERDU 137 LIVRES"

MA NOUVELLE APPARENCE PHYSIQUE
 FAIT FRISSONNER MON EPOUX. JE N'AI
 PAS FAIT UNE ERREUR EN M'INSCRIVANT
 AU CLUB DE SANTE "SILHOUETTE".
 SONGEZ A VOTRE ALLURE DIFFERENTE
 SUR LA PLAGE L'ETE PROCHAIN!



**INSCRIVEZ-VOUS
 MAINTENANT!**

**EN VOILA DES
 PREUVES!**



**CONSERVEZ
 VOTRE FORME
 chez
 Silhouette**

EXTRA - EXTRA - SPECIAL
LA VIE COMMENCE A 40 ANS

PERDEZ DES LIVRES ET DES POUCES A VUE D'OEIL ET DE MANIERE FACILE!



FAITES VITE!

COMMENCEZ PAR UNE ECO-
 NOMIE SUBSTANTIELLE VO-
 TRE PROGRAMME DE RECON-
 DITIONNEMENT PHYSIQUE.

- Visite d'essai gratuite
- Analyse gratuite de votre conditionnement physique
- Programme d'exercices individuelles
- Bain sauna finlandais
- Chambre solaire pour un bronzage parfait
- Bain tourbillon
- Equipement scientifique de culture physique

**RESULTATS GARANTIS
 PEU IMPORTE
 VOTRE AGE**

POUR UN TEMPS LIMITE

SPÉCIAL

\$150

PAR VISITE
 SUR
 ABONNEMENT

UN NOMBRE LIMITE
 D'ENREGISTREMENTS
 SERONT ACCEPTES
 A CE PRIX TRES
 SPECIAL D'ESCOMPTE

POUR HOMMES & DAMES MAIGRE

- GAIN DE 10 A 12 LBS
- 2 POUCES DE PLUS A LA POITRINE
- 2 POUCES DE PLUS AUX EPAULES
- 1 POUCE DE PLUS AUX BRAS

GRAS?

- PERDEZ DE 10 A 12 LBS
- 2 POUCES DES HANCHES
- 2 POUCES DE TAILLE
- 1 POUCE DE CHEVILLES

**VOUS VOUS SENTIREZ PLUS JEUNES
 ET PLUS EN FORME**

POUR MIEUX VOUS SERVIR

- 371-7142
- 371-7161
- 371-7164

1- MAINTENANT OUVERT
 BAIN TOURBILLON RECOMMANDE
 POUR: RHUMATISME, ARTHRITE,
 MAUX DE JOINTS, FATIGUE ET
 NERVOSITE

2 MAINTENANT OUVERT
 BAIN REFRIGERE RECOMMANDE
 POUR RAFFERMIR LA PEAU

3- MAINTENANT OUVERT
 PISCINE HAWAIIENNE POUR VOUS
 DETENDRE, VOUS DIVERTIR ET
 VOUS REPOSER

Silhouette
 Club de Santé/Health Spa



TELEPHONEZ
371-7142

